

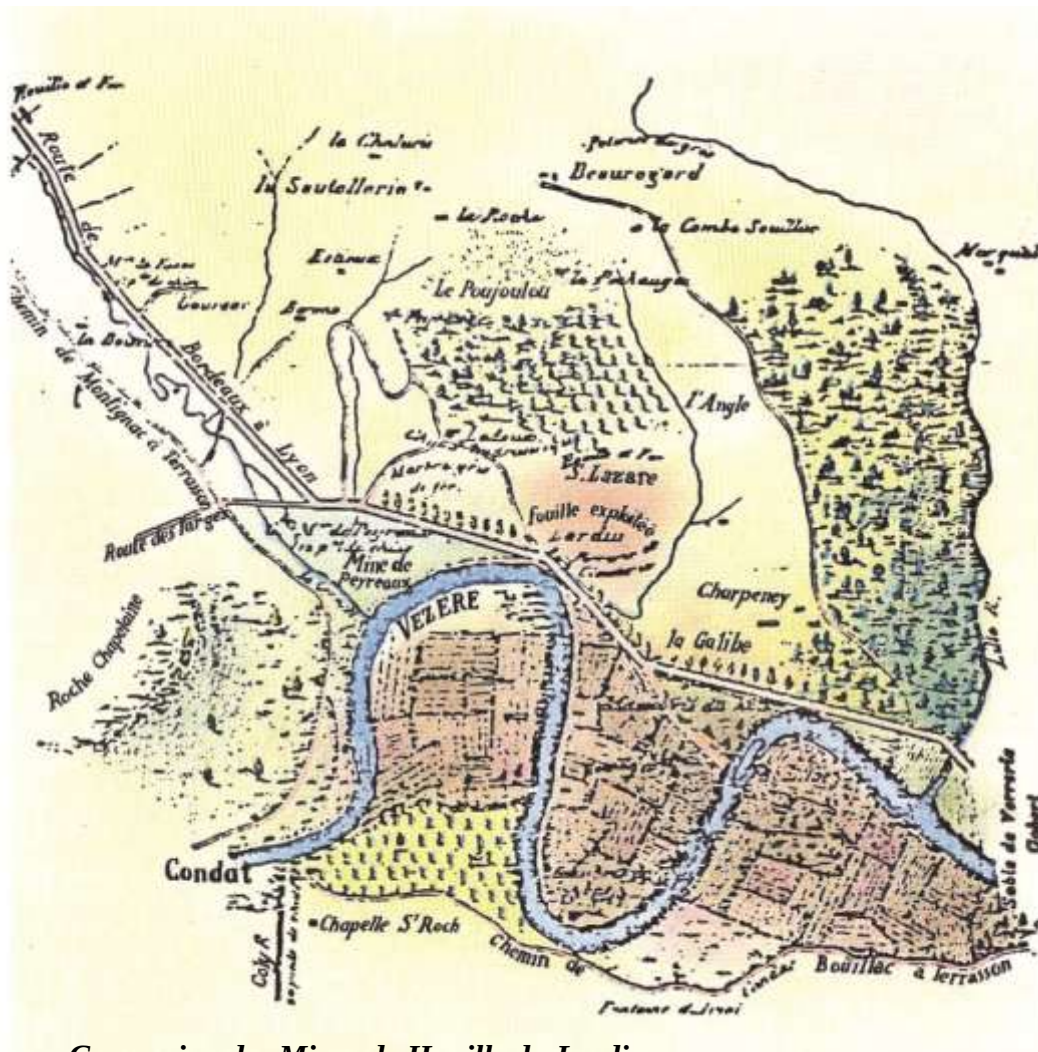
PROLOGUE

« Savoir, c'est se souvenir » (Aristote)



A l'aube du XX^e siècle, une bourgade peu commune prenait son essor. Un petit village qui ne cessera de s'émanciper au fil du temps pour devenir Le Lardin Saint Lazare, commune aux Portes du Périgord Noir, autrement appelée « la cité du papier ». Nous ne pouvons commencer notre historique sans remonter avant 1906, pour rendre hommage à Prosper Cyprien Brard, homme qui a largement contribué au développement économique de notre commune.

Il naquit à L'Aigle, dans L'Orne, le 21 octobre 1786. Il fut élève à l'école des Mines de 1804 à 1805 et accomplit le célèbre périple que doivent réaliser les élèves de cette école : traverser l'Europe industrielle et moderne. Il publia plusieurs manuels de minéralogie, géologie, et d'histoire naturelle. Il n'écrivait pas pour les érudits, mais pour les classes industrielles, pour donner accès à son savoir, pour « populariser la science ». En 1815, il devient concessionnaire des houillères du département de la Dordogne : il quitte Servoz (Haute Savoie) pour la commune de Saint Lazare. Tout était à créer car la concession était abandonnée depuis longtemps. En 1816, il fonde la « Compagnie des Houilles du Lardin, de Royere et Brard ». De Royere est administrateur général et Brard assure à la fois les fonctions de directeur de la mine et de caissier.



Concession des Mines de Houille du Lardin

La mine devient très vite peu rentable et Brard décide de faire construire une verrerie « destinée à utiliser les sables vitrifiables de la région et la houille extraite sur place ».

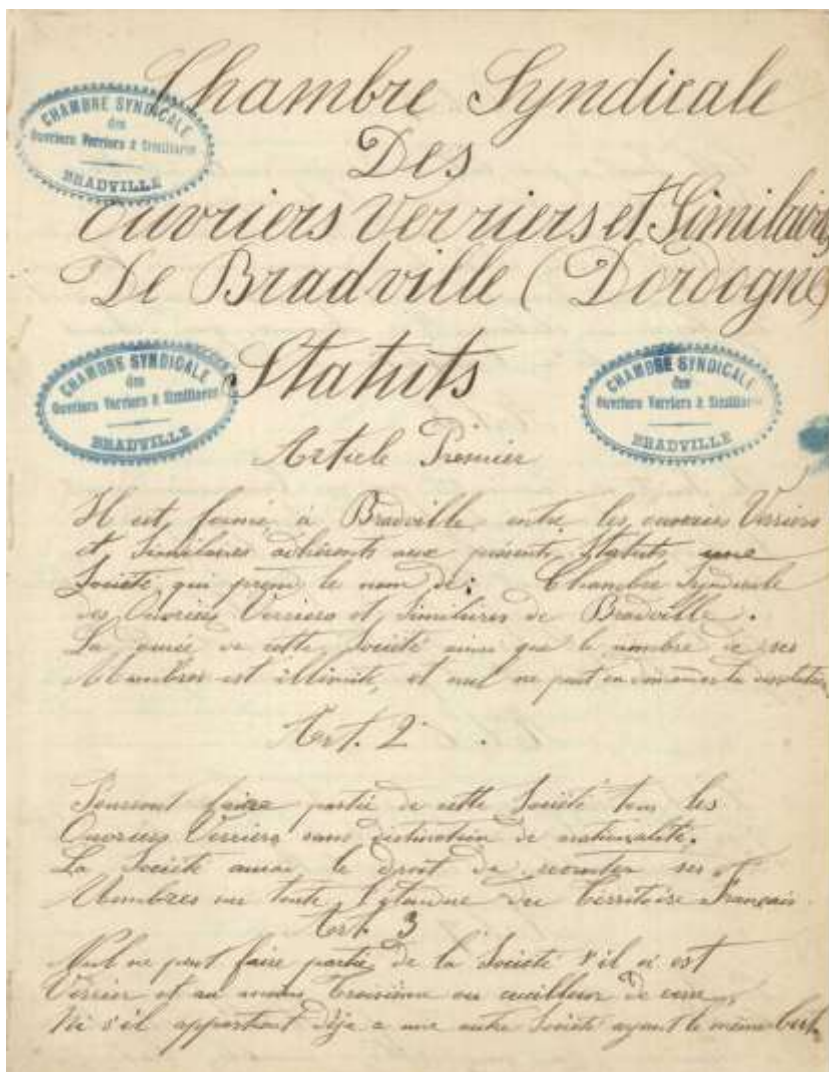




En-tête de lettre de la verrerie de Brardville

Il créa une caisse de secours et une école mutuelle pour ses employés et leurs enfants, aida les agriculteurs à améliorer leur rendement.

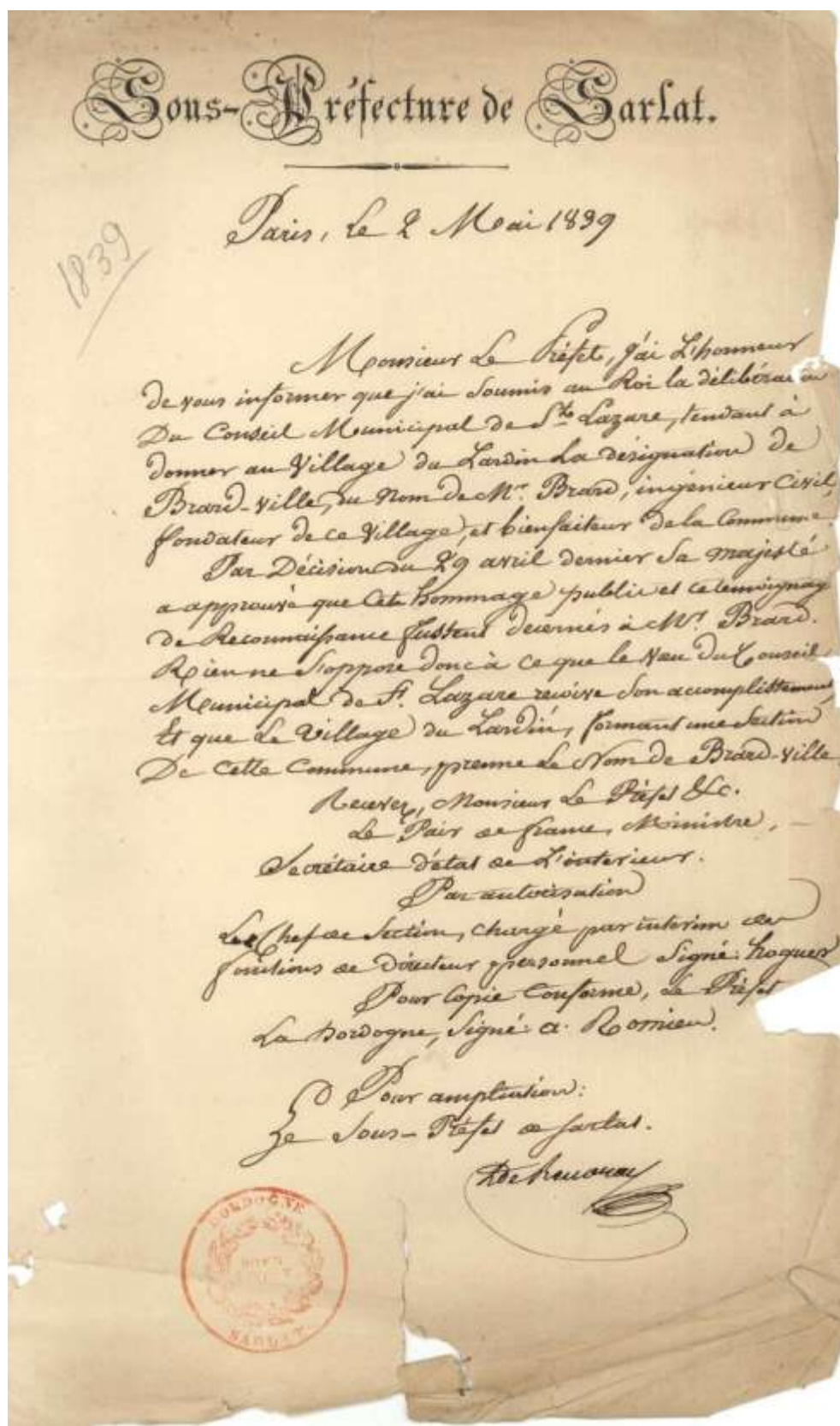
« Le Lardin, désert avant son arrivée, devient un petit village remarquable par la propreté de ses maisons et par l'aisance de ses habitants ».



Première page des statuts de la chambre syndicale fondée en 1890.

Malheureusement, les compagnies exploitantes manquèrent de persévérance et, en 1828, il ne resta plus que le village qui prit, en 1839 par ordonnance du Roi Louis-Philippe, le nom de « Brardville ».

Lettre autorisant, par ordonnance du Roi Louis-Philippe, que le village du Lardin prenne le nom de « Brardville »



En 1831, lui est décerné le grade de Chevalier de la Légion d'Honneur. Les dernières années de sa vie furent consacrées aux statistiques du département que lui a confié le préfet Romieu. Prosper Cyprien Brard meurt le 28 novembre 1838, à l'âge de cinquante-deux ans et repose toujours auprès de sa mère dans le petit cimetière de Saint Lazare.

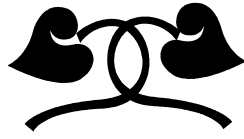


En 1851, la direction de la verrerie sera confiée aux frères Delas. Ils fonderont en 1864 les « Houillères et fours à chaux grasse et hydraulique ».

Nous verrons que c'est en grande partie grâce à l'industrie que la commune s'est émancipée au fil du temps, grâce à des hommes qui ont cru au potentiel du lieu et des gens qui le peuplait.

Parcourons maintenant les grands moments de l'histoire du Lardin Saint Lazare, allons à la rencontre de notre passé, de ce qui explique le présent, plongeons nous dans les méandres de ce qui doit devenir notre mémoire commune...





PREMIERE PARTIE :

« Il était une fois... »

*« Si tu ne sais pas où tu vas,
regarde d'où tu viens ».*
Proverbe africain

1. Les présentations

Situation et géologie

La commune du Lardin Saint Lazare fait partie du canton de Terrasson, de l'arrondissement de Sarlat et, bien entendu, du département de la Dordogne. Sa superficie est de 1085 ha et se situe à 27km à l'Ouest de Brive-la-Gaillarde.

Elle est limitée au sud-est par la Vézère et traversée dans sa partie sud par un ruisseau, le Cern et à l'ouest par un de ses affluents, la Nuelle.

L'altitude de l'agglomération est de 86m, mais il existe plus de 160m entre le sommet du Poujoulou et la Vézère, et environ 120m entre la bordure du plateau du Peuch et la RN89.

Le sous-sol est très complexe et coupé de nombreuses failles découvertes ou masquées. Il est essentiellement constitué par du calcaire au Sud et du schiste au Nord, séparés par les alluvions du Cern. Enfin, il existe des traces de houille, dont l'exploitation est abandonnée depuis longtemps.

La RN89 traverse l'agglomération où la rejoint le CD704 dans le centre du bourg.

Les hameaux

Différents hameaux forment la commune du Lardin Saint Lazare, chacun possédant son histoire et ses particularités.

Commençons par Saint Lazare qui fut une commune indépendante jusqu'en 1967. Nous aurons tout le loisir de revenir ultérieurement sur sa fusion avec Le Lardin.

Saint Lazare se divise en deux parties bien distinctes : la plaine et le coteau. La plaine est au sud, dans la vallée de la Vézère. Le plus haut sommet du hameau se nomme Le Poujoulou.

« C'est une petite montagne conique, dont la tête, couronnée d'un taillis de chêne, se fait remarquer de loin, contrastant en toute saison, ou par son vert particulier, ou par sa teinte plus sombre » - Les annales du Terrassonnais, Victor Grand, p.170.



Le hameau de Lage dépendait de la commune de Saint Lazare et formait un assez gros village.

La moitié du village de Ladouch appartenait à Saint Lazare, l'autre au Lardin. On y voit couler une remarquable fontaine.

Le hameau de Lacombe-Ségéral était un riche village où vivait « l'arrière petit neveu de l'intègre Jean Debrégeas, accusateur public au tribunal criminel révolutionnaire de la Dordogne »¹.

Citons également le village de La Boissière qui possède des vestiges d'un important établissement gallo-romain. On y découvrit par exemple, à côté d'anneaux et d'une agrafe un « Gordien en argent » parfaitement conservé et portant l'inscription suivante : « IMP. CAES. M. ANT. GORDIANUS AUG. » (Imperator Cesar, Marcus, Antonius, Gordianus, Augustus).

Bersac, premier nom de la commune, devint ensuite un hameau : c'était l'ancien chef-lieu de la paroisse de Beauregard. Gros village situé à 1000 mètres environ de la gare, il possède une vieille église du même style que celle de Beauregard. Elle est entourée d'un cimetière. L'école fut construite entre Bersac et Le Lardin.

¹ Victor Grand, *Les annales du Terrassonnais*, p.136.



Eglise de Bersac

La cloche de l'église de Bersac porte l'inscription suivante : « I-H-S. MA STE LAVRENTI ORA PRO NOBIS – 1626 PARAIN. – LOYS DE BADEFOL SEIGNEVR DVDIT LIEV DE PEYRAV ET AVTRES PLACES »².

Enfin, citons le petit village de Goursat. Ce nom vient de La Gorse, châtaignier.

Architectures et sites

Etant donné le rôle historique minime de la commune, les vestiges du passé y sont quasiment inexistants. Il existe néanmoins deux « monuments » incontournables : le château de Peyraux et les grottes de Badegoule.

« Le château de Peyraux tire son nom de l'immense quantité de pierres qui couvre le plateau auquel il est adossé »³. Il appartient à la famille de Royère. Le château est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis le 6 décembre 1948. Le 15 mai 1974, ce sont les façades et les toitures des communs qui sont à leur tour inscrites sur ce même inventaire. Enfin, le 5 août 1985, c'est l'ensemble formé sur la commune du

² *Ibidem*, p.131.

³ *Ibidem*, p.133

Lardin Saint Lazare par le château et ses abords qui est inscrit sur l'inventaire des sites pittoresques du département de la Dordogne.

Les tours du château datent du XV^{ème} siècle et les logis du XVII et XVIII^{ème} siècles.



Le château de Peyraux en 1905

La grotte de Badegoule se situe près du village appelée Sous-le-Roc.

« Signalée pour la première fois en 1820 dans le calendrier administratif de la Dordogne, par Jouannet : sous une falaise dominant le vallon du Sern, limon ossifère dans la grotte et dans la terrasse qui est au-dessus, empâtant des silex taillés de main d'homme et mêlés à des dents de rennes et d'aurochs » - B. h. et arch. Du Pér. T. IV, L.2, p.103.

C'est une station solutréenne. Elle se situe donc entre l'époque du moustérien et du magdalénien, époque où nous arrivons à un perfectionnement de la taille du silex. Les pointes à crans, les pointes lancéolées, dites en feuille de laurier et en feuille de saule, présentent une finesse de retouche et une perfection de détails qui dénotent une extraordinaire habileté de la part de l'homme préhistorique dans l'art de tailler une matière aussi dure et aussi cassante que le silex.

Certains pensent que la grotte était l'emplacement d'une fabrique d'armes en silex. On y a dégagé des mêlées d'ossements et de silex taillés, ainsi qu'une tête de ruminant « mesurant 3 mètres entre les bouts des deux cornes »⁴.

⁴ Ibidem, p.137.

Les différents maires depuis 1906

Présentons les hommes qui se sont investis dans le développement de la commune, ont apporté une pierre à l'édifice, et ont œuvré pour le bien être de leurs administrés :

17 juin 1906 **Jean Michel**

22 novembre 1911 **Jean Michel**

15 mai 1912 **Jean Michel**



Jean Michel

10 décembre 1919 **Docteur Calandreau**

1^{er} juillet 1922 **Docteur Calandreau**

14 janvier 1923 **Jean Michel**

17 mai 1925 **Emile Texier**

19 mai 1929 **Emile Texier**

23 décembre 1935 **Emile Texier**



Emile Texier

6 juin 1936 **Edmond Delmond**

27 juin 1937 **Gustave Desplat** (refuse le poste)

27 juin 1937 **Victor Laroche** (refuse le poste)

27 juin 1937 **Jean Colombet** (refuse le poste)

3 juillet 1937 **Gustave Desplat** (refuse le poste)

3 juillet 1937 **Victor Laroche** (refuse le poste)

3 juillet 1937 **Louis Baudet** (refuse le poste)



Henri Faure

12 septembre 1937 **Henri Faure** (mobilisé en 1939, puis prisonnier de guerre)

24 septembre 1941 *Mise en place d'une commission spéciale présidée par **Fernand Christoflour**.*

10 octobre 1944 **Albert Desvalois**

20 mai 1945 **Albert Desvalois**

31 octobre 1947 **Albert Desvalois**



Albert Desvalois

15 mai 1953 **Fernand Christoflour**

12 mars 1959 **Fernand Christoflour**

17 mars 1965 **Fernand Christoflour**

28 mars 1971 **Fernand Christoflour**



Fernand Christoflour

27 mars 1977 **Roger Jacquet**

22 juin 1980 **Jean-Paul Gardet**

13 mars 1983 **Jean-Paul Gardet**

19 mars 1989 **Jean-Paul Gardet**

18 juin 1995 **Jean-Paul Gardet**

16 mars 2001 **Jean-Paul Gardet**



Jean-Paul Gardet

Population

Voici un tableau retraçant l'évolution de la population du Lardin de 1906 à 2003. Nous constatons qu'elle n'a cessé d'augmenter jusqu'en 1973, pour baisser légèrement en 1999 (dû à la démolition des 2 blocs de 18 logements HLM à Estieux) et enfin connaître à nouveau un accroissement. Attendons les prochains résultats du recensement qui nous donneront la dernière évolution de la population...

Année	Habitants
1906	683
1911	735
1921	800
1926	966
1931	1016
1936	1016
1941	1080
1946	1041
1954	1118
1962	1160
1968	1761
1972	2027
1974	2057
1975	2048
1982	2041
1989	2059
1999	1886
2003	2014

Tableau récapitulatif
du recensement de 1906

A. — TABLEAU RÉCAPITULATIF de la population inscrite sur la liste nominative et répartition de cette population en population agglomérée et population éparse.

QUARTIERS, VILLAGES, HAMEAUX, MAIRIES ou BOURGS.	NOMBRE				
	de MAIRIES	de BOURGS	de VILLAGES	de HAMEAUX	de MAIRIES
1 ^{re} Quartiers, sections ou rues formant l'agglomération du chef-lieu.	22	24	71	71	-
TOTAL de la population agglomérée au chef-lieu.	22	24	71	71	-
2 ^{de} Sections, villages, hameaux, fermes et habitations au dehors de l'agglomération du chef-lieu, formant la population éparse.					
Bornetie	4	4	15	15	
Echene	5	5	20	20	
Beaubien	5	5	21	21	
Paroche	1	1	7	7	
Bureau	1	2	9	9	
Laclouch	9	10	35	35	
Le Lardin	52	74	271	270	1
Coyonnières	7	9	30	30	
Les-de-Casse	2	2	9	9	
Labrousse	13	13	43	43	
Notre-Dame-Rouge	1	1	8	8	
Herlihu	1	1	7	7	
Rispe	11	11	22	22	
Le Touch	1	1	7	62	
Launbe-Léger	13	13	42	42	
Le Roc	2	2	7	7	
Goursat	8	8	32	32	
Badier	1	1	6	6	
TOTAL de la population éparse.	136	163	645	601	1
Report de la population agglomérée au chef-lieu.	22	24	71	71	-

B. — TABLEAU RÉCAPITULATIF des populations comptées à part en exécution de l'article 2 du décret du 30 décembre 1905.

CATEGORIES DE POPULATIONS.	NOMBRE		
	français	étrangers	total
Ménages et ménages des ateliers de terre et de bois dans les communes et quartiers.	néant		
Détachés dans les :			
Maisons centrales de force et de motricité.			
Maisons d'habitation industrielle et minière agricoles.			
Maisons d'art, de justice et de correction.			
Industries annexes dans les :			
Dépôts de munitions.			
Ateliers d'armes.			
Hospices.			
Écoles isolées dans les :			
Écoles et collèges communaux.			
Écoles spéciales.			
Sanatoria.			
Maisons d'isolement et autres avec prisonniers.			
Établissements des communautés religieuses non classées, à l'exception de ceux qui sont détachés au service des hospices ou des écoles.			
Personnes étrangères à la commune occupées aux divers travaux de travaux publics.			
TOTAL de la population comptée à part.			

C. — HIERARCHISATION SCHEMATIQUE de la population de la commune.

Population agglomérée au chef-lieu (1 ^{re} section du cadre A ci-dessus).	71
Population éparse (2 ^{de} section du cadre A).	608
(TOTAL du cadre A).	683
Population comptée à part, conformément à l'article 2 du décret du 30 décembre 1905. (Total du cadre B ci-dessus).	-
TOTAL GÉNÉRAL de la population de la commune.	683
présente le jour du recensement.	683
absente le jour du recensement.	-
Donc...	
1906 ou 1906.	
1906 à 1906 (1 à 15 ans).	
1906 à 1906 (16 à 29 ans).	
1906 à 1906 (30 à 39 ans).	
1906 à 1906 (40 à 49 ans).	
1906 et antérieurement (50 ans et plus).	

Bersat, le 20 mai 1906.
Le Maire de Bersat
Le Délégué général
G. Michel

MAIRIE DE BERSAT

2. L'histoire commence... (1899-1921)

L'histoire commence en réalité en 1899. Le 19 février, le Conseil Municipal décide qu'il y a lieu de demander que la partie basse de la commune, c'est-à-dire tous les villages se rattachant au bureau de vote n°2 (maison d'école du Lardin), soit érigée en commune séparée sous le nom de Bersat. Cette demande serait motivée par « l'esprit de

clocher » qui sépare les deux parties depuis longtemps et qui empêche le bon fonctionnement de l'administration communale.

Le Conseil Municipal ne manque pas d'arguments pour convaincre. Cela fait six ans que la commune est divisée en deux bureaux de vote, chaque bureau ayant à peu près le même nombre d'électeurs, et les élections étant le déclencheur de sempiternelles querelles.

« De là, à chaque élection municipale une division, on pourrait presque dire une haine de clocher, dont le moindre résultat est d'élire plutôt les candidats les plus influents que ceux en état de discuter le mieux les intérêts de la commune » - extrait d'une délibération du Conseil Municipal de Beauregard, le 18 juin 1899.

De plus, la situation topographique se prête naturellement à cette division et auparavant, la séparation existait sur le plan administratif et ecclésiastique. Chaque partie possède son église, son cimetière et son école. L'indépendance peut donc être faite très rapidement sans souci de gestion administrative. Le bureau de poste, la gare et le télégraphe se situent dans la partie basse de la commune ; les habitants de cette partie peinent à se rendre à la mairie, éloignée d'environ 3 km, pour leurs affaires diverses. Autre point essentiel, la séparation n'entraînerait pas de diminution des ressources respectives

La superficie de la commune de Beauregard serait de 700ha environ et le nombre de ses habitants de 600. Quant à la commune de Bersat, sa superficie serait de 600ha et le nombre de ses habitants de 740. Cette division tend à donner un certain avantage pour la commune de Bersat, ceci n'étant qu'apparent et pouvant facilement être rectifié si le village de La Chalucie et ses dépendances étaient rattachés à la section de Beauregard, comme le souhaitent ses habitants. Une première enquête est donc effectuée. Le commissaire-enquêteur reconnaît lui-même « l'antipathie qui existe entre les deux fractions de commune ». Il garde néanmoins l'espoir que cela s'améliorera avec les prochaines élections et décide que les choses restent en l'état actuel « pour le bon fonctionnement des services ». Mais le Conseil signe et persiste ! Il faut continuer dans la voie de la séparation.

En 1901, la situation n'a guère changé : beaucoup de dires, peu de résultats mais les différentes parties commencent à s'entendre et à s'accorder sur le projet de division ; les dernières élections municipales ont d'ailleurs été, dans leur résultat, une manifestation énergique en faveur de la division.

« Je n'hésite donc pas Messieurs, à affirmer que la division de la commune de Beauregard en deux communes distinctes est le seul moyen de ramener le calme absolu dans les esprits, je dirai même l'équité dans la commune » - extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal, le 10 février 1901.

Le 2 juin 1901, le commissaire-enquêteur rend son deuxième rapport. Il émet l'avis que la séparation des communes s'impose, « pour le maintien du bon ordre et pour l'apaisement des esprits ». En août, le Conseil Municipal, le Conseil d'arrondissement, la population et le commissaire-enquêteur s'accordent sur le projet de la séparation.

Mais en juin 1902, le sous-préfet décide de ne pas y donner suite. Selon lui, le fractionnement d'une petite commune a le double inconvénient d'augmenter les charges des contribuables et de porter préjudice à la bonne administration des communes.

En 1904, une commission syndicale est créée par le Conseil Municipal. La question de la création de la commune de Bersac est encore et toujours posée puisque ce village ne cesse de prendre de l'importance. La ligne de chemin de fer y est construite, à proximité une verrerie, des moulins, une briqueterie, une mine de charbon. Le groupe scolaire s'est agrandi, la gare également. La population « du bas » refuse de plus en plus de se rendre au chef-lieu de Beauregard, qui domine sur la hauteur.

« (...) les habitants d'en bas ne tardent pas à percevoir et à souligner les inconvénients, les ennuis et même les dangers de ce qu'ils appellent un voyage. Volontiers ils en exagèrent les effets (...) » - Rapport, page I.

Les deux populations peuvent de moins en moins se mélanger, elles sont séparées par la distance, mais elles sont aussi bien différentes : celle d'en haut est plutôt agricole, attachée à l'ancien sol, celle d'en bas plutôt industrielle, plus encline aux spéculations commerciales. Chacune d'elle organise séparément sa fête locale, ses jeux. La rivalité, au départ bon enfant, se transforme peu à peu en un sentiment d'hostilité.

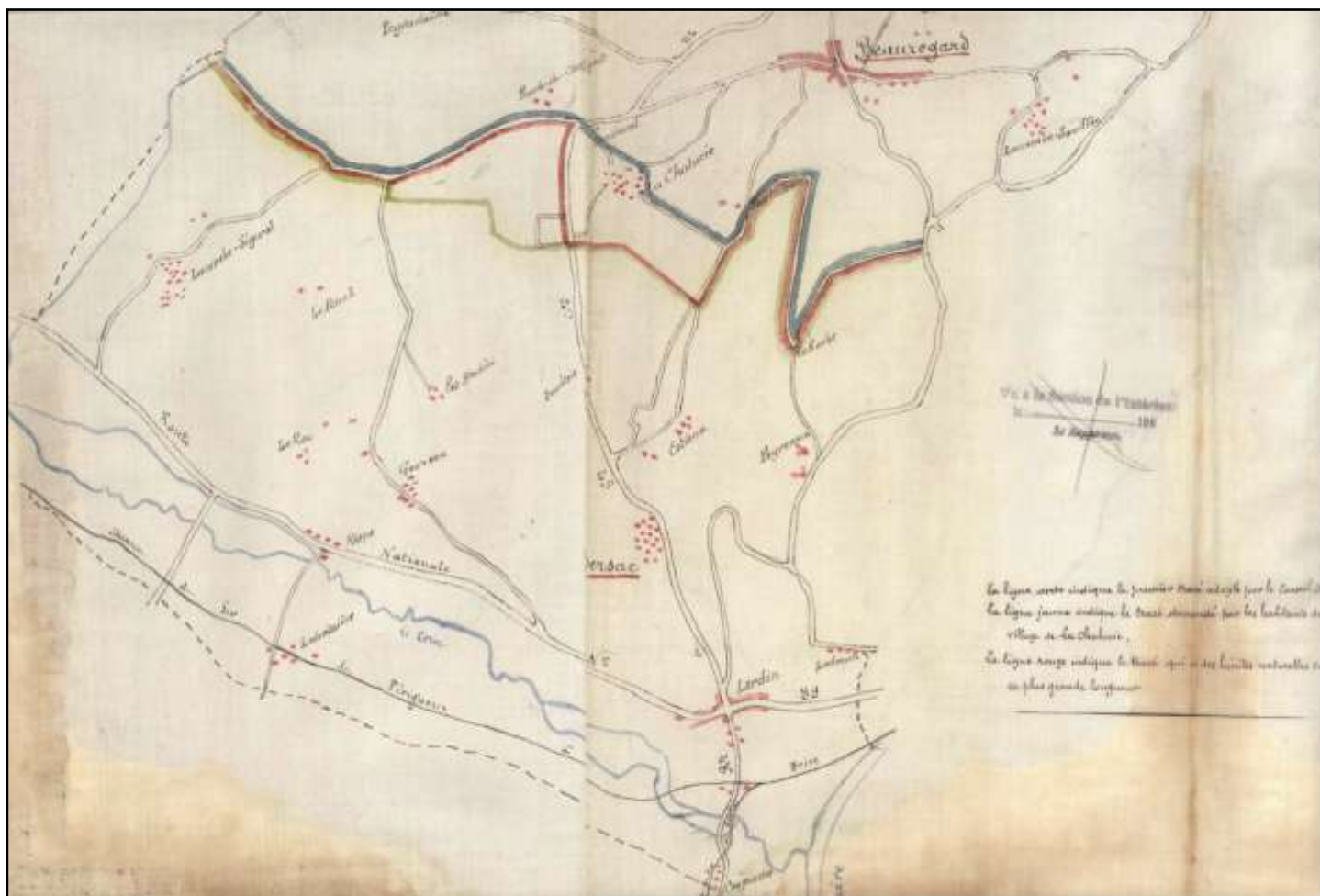
« En fait, nul ne peut le contester, des mœurs différentes, s'épanouissant dans des milieux nettement distincts, ont produit deux unités communales jalouses, ennemies, dont la fusion, et même le rapprochement, apparaît maintenant impossible, même aux esprits qui avaient jadis espéré la conciliation » - Rapport, page II.

Comme nous l'avons vu précédemment, le chef-lieu de Beauregard résistait énergiquement à la demande d'autonomie faite par Bersac lorsque ces derniers eurent la majorité électorale. Mais dorénavant, les avis sont différents : le village de La Chalucie

peut leur être rattachés et surtout des dépenses urgentes doivent être faites au hameau de Bersac, dépenses dont Beauregard ne tireraient aucun profit : « mieux vaut une séparation qui s'avèrerait moins onéreuse qu'une association trop inégale ».

Après moult spéculations, rapports, délibérations, la séparation est enfin instituée, par décret du Président de la République (Fallières), du Ministre de l'Intérieur (Clémenceau) et du chef de bureau (Hyérard).

Le 24 avril 1906, Bersac devient autonome. Une nouvelle commune est née...



Différents tracés en vue de la séparation des communes

- ***en bleu : le premier tracé adopté par le Conseil.***
- ***en vert : le tracé demandé par les habitants de la Chalucie.***
- ***en rouge : le tracé qui suit les limites naturelles.***

**6. — ADOPTION D'UN PROJET DE LOI RELATIF
A LA DIVISION D'UNE COMMUNE EN DEUX
MUNICIPALITÉS DISTINCTES**

M. le président. L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant à diviser la commune de Beauregard (canton de Terrasson, arrondissement de Sarlat, département de la Dordogne) en deux municipalités distinctes, sous les noms de Beauregard et de Bersac.

Quelqu'un demande-t-il la parole pour la discussion générale?...

Je consulte le Sénat sur la question de savoir s'il entend passer à la discussion des articles du projet de loi.

(Le Sénat décide qu'il passe à la discussion des articles.)

M. le président. Je donne lecture de l'article 1^{er} :

« Art. 1^{er}. — La partie du territoire, figurée au plan annexé à la présente loi au-dessous du liséré vert, est distraite de la commune de Beauregard (canton de Terrasson, arrondissement de Sarlat, département de la Dordogne) et formera à l'avenir une commune distincte dont le chef-lieu est fixé au village de Bersac et en portera le nom.

« Les dispositions qui précèdent recevront leur exécution sans préjudice des droits d'usage et autres qui peuvent être respectivement acquis. »

Je mets aux voix l'article 1^{er}.

(L'article 1^{er} est adopté.)

M. le président. « Art. 2. — La commune de Bersac sera seule chargée du remboursement des emprunts contractés en vertu des arrêtés préfectoraux des 25 février 1896 et 18 avril 1905.

« La même commune contribuera, par le versement d'annuités de 92 fr. 70, 151 fr. 30, 182 fr. 70 et 44 fr. 30, au remboursement des emprunts contractés par la commune de Beauregard, en vertu des décrets et arrêtés des 22 décembre 1881, 18 février 1884, 28 octobre 1897 et 5 octobre 1901.

« Le surplus du passif de Beauregard restera à la charge de cette commune. » — (Adopté.)

« Art. 3. — Les biens appartenant aux indigents de l'ancienne commune de Beauregard seront partagés entre les deux futures communes proportionnellement à leur population municipale. » (Adopté.)

Je mets aux voix l'ensemble du projet de loi.

(Le projet de loi est adopté.)

Adoption du projet de loi au Sénat sur la division de la commune de Beauregard en deux municipalités. Séance du 29 mars 1906.

Le Président de la République
Française

Sur la proposition du Ministre de l'Intérieur,
Vu les articles 94 et 95 de la loi du 5 avril 1884;
Vu la loi du 5 avril 1906 divisant la
Commune de Beauregard (Dordogne) en deux
municipalités distinctes,

Décète :

Art. 1^{er}. Il est institué dans la Comm.^{ne} de
Beauregard (Dordogne) une délégation spéciale
pour remplir les fonctions de Conseil Municipal.
Sont nommés membres de cette délégation :

M^r. Michel (Jean)

M^r. Sautet (Léon)

M^r. Gauthier (Yves)

M^r. Michel remplira les fonctions de Président.

Art. 2. Le Ministre de l'Intérieur est chargé
de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris le 24 avril 1906.

signé : A. Fallières
Par le Président de la République

Le Ministre de l'Intérieur,

signé : Clémenceau

Pour ampliation :

Le Chef du St. Bureau,

signé : Fleyriard



Pour copie conforme,
Secrétaire Général.

Imbert

Une délégation spéciale est alors créée pour remplir les fonctions de Conseil Municipal, dont les membres sont messieurs Michel, Sautet et Gauthier. Le 29 avril, Mr Michel Jean et Mr Sautet Léonce sont respectivement proclamés Maire et adjoint.

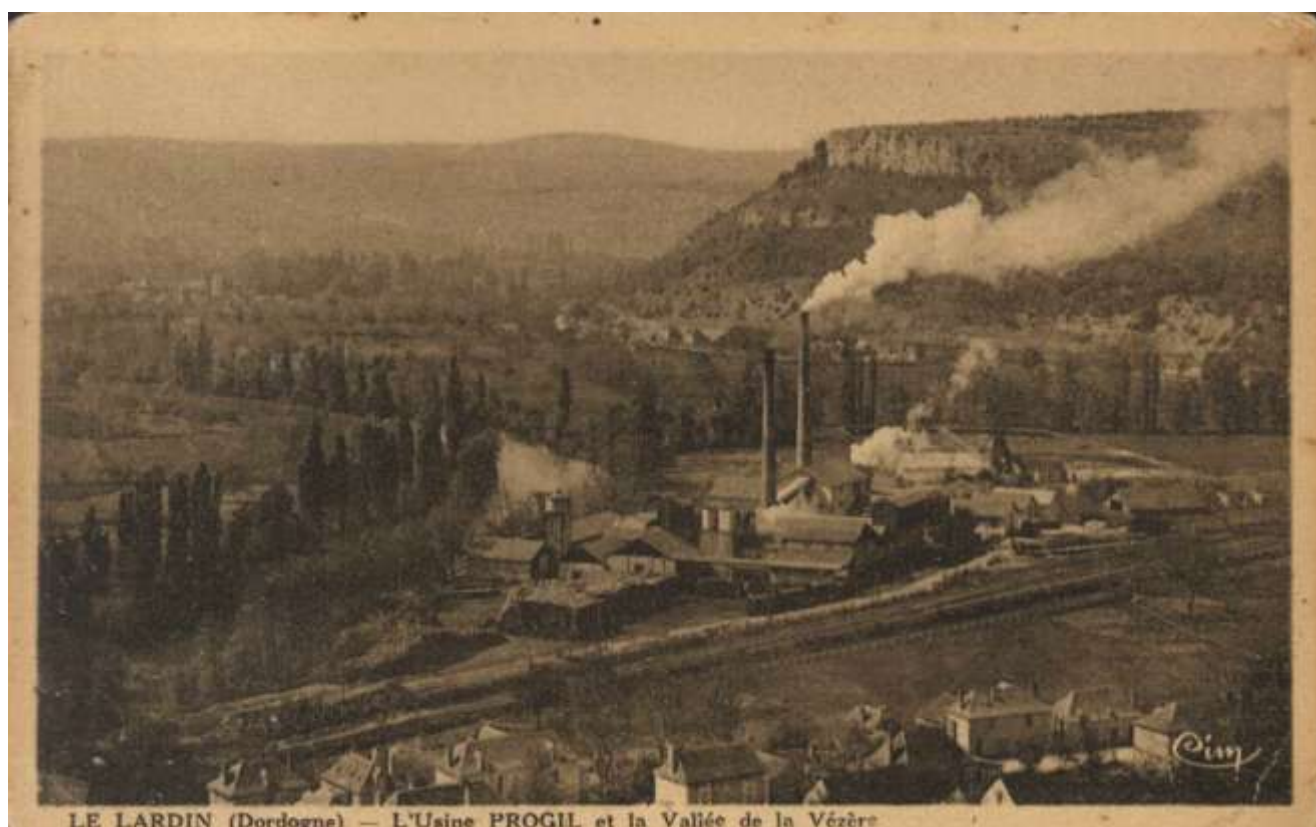
La commune peut désormais prendre son envol et commencer à gérer les premiers dossiers administratifs. Parmi ceux-ci, il en est un, « épique », que nous ne cesserons de retrouver au fil des ans, celui concernant le bureau de Poste. Ce fameux bureau a été établi dans la commune de Condat sur Vézère en avril 1862, « au traitement de 360 francs par an ». En 1897, certains problèmes commencent à se poser : l'immeuble dans lequel sont installés le bureau de Poste de Condat et le bureau des Télégraphes de Beauregard doit disparaître lors de travaux d'agrandissement de la gare. Il est de l'intérêt général que le nouveau local se trouve à proximité de la gare. Proposition est faite que les deux services fusionnent sous le nom de « Condat-Beauregard », dans la « maison Clément », qui se situe au Lardin, à 100 mètres du premier local. Condat revendique vivement qu'on la dépouille de son bureau de Poste. Pourtant celle-ci ne peut prétendre à la propriété exclusive du bureau car il a été concédé, en 1862, aux communes de Condat, Beauregard et Saint Lazare. Il faudra tout de même attendre le 22 mars 1904 pour que le bureau de Poste prenne le nom de « Condat-Beauregard » ; et c'est tout naturellement qu'il prit le nom de « Condat-Bersac » en 1906.

Malgré une séparation en bons termes avec Beauregard, quelques litiges eurent lieu, notamment concernant la répartition des contingents des chemins de grande distribution. C'est encore une fois avec du temps et de la patience que les choses rentrèrent dans l'ordre.

Les premiers investissements de la commune se portèrent sur l'emplacement d'un nouveau cimetière. C'est un terrain aux Maléties, appartenant à Monsieur Sarlat qui fut reten

En 1907, un certain Gillet décida d'implanter une usine d'extrait tannin en Dordogne où les châtaigneraies sont nombreuses. Le site de Terrasson fut le premier remarqué avec sa vaste plaine et le chemin de fer. Mais le Maire de Terrasson refusa l'offre, « il avait déjà sur les bras une firme de trois cents ouvriers, cela suffisait à son

bonheur »⁵. Lorsque les prospecteurs arrivèrent dans la petite plaine du Lardin, également desservie par une voie de chemin de fer et par la nationale 89, Monsieur Michel, le maire, n'hésita pas ; et quel instinct puisque cette usine deviendra la plus importante du département et ne cessera d'influencer au fil du temps l'évolution du Lardin. L'usine traitait annuellement 10000 tonnes de bois de châtaignier. Environ 7 personnes y travaillaient sous l'autorité d'un directeur contremaître. Ils étaient payés 0,35F de l'heure. Deux équipes se partageaient le travail et ce pendant 12 heures d'affilée. L'usine fermait le dimanche.



Après le bureau de Poste, c'est au tour de la gare de changer de nom, et ce, sans oublier quelques péripéties ! Déjà en 1906, le Conseil Municipal avait demandé que la gare se dénomme « Bersac » mais le directeur de la Compagnie d'Orléans fut obligé de refuser, une station portait déjà ce nom.

En 1908, le Conseil émet une nouvelle proposition de dénomination : « Condat-Bersac ». Beauregard réplique en stipulant que cela serait « un préjudice aux habitants de la

⁵ Frédéric Vitoux, *La Vézère coule depuis longtemps en Europe*, p.33.

commune »⁶. Mais le service du Contrôle décide de donner raison à Bersac puisque sa population est plus importante et possède une usine qui donne du trafic au chemin de fer.

« (...) la station n'est qu'à 1km de la partie agglomérée de Bersac, alors qu'elle est distante de 3km de Beauregard ; le bureau des postes et télégraphes, voisin de la station, est officiellement désigné sous le nom de « Condat-Bersac » - lettre du Ministre des travaux publics au Préfet de la Dordogne, 22 août 1908.

Le 22 août 1908, il est donc décidé par le Ministre que la gare portera le nom de « Condat-Bersac ».



La gare, au début du siècle dernier

En 1908, c'est aussi la création officieuse de l'Union Sportive Vézérienne. Sous l'instigation des deux frères Sautet, Pierre et Paul, un petit clan se constitua pour taper dans le ballon ovale. Pour le terrain de jeu, c'est Condat qui eut le premier, dans les prés du château de Mirandol. En 1910-1911, le terrain est transféré près de la Mine. Le 6 mars 1922, l'USV est officiellement admise à la Fédération Française de Rugby. Le terrain est alors porté dans la propriété de Mr Veysset, sur les bords du Cern où il se trouve actuellement. A l'occasion de leur prochain centenaire, le club aura l'occasion de retracer son histoire riche en évènements : guerres, drames, sport évoluant avec son

⁶ Lettre du Ministre des travaux publics au Préfet de la Dordogne – 22 août 1908.

temps, grandes victoires et petites défaites, mais toujours l'amour du sport et l'envie de défendre les « couleurs » de sa commune !



Equipe de rugby du Lardin – 1924 et 1928



A l'époque, la mairie se trouvait dans un local des écoles. La municipalité se penchait sur les dossiers les plus urgents mais vint la guerre 14-18 et beaucoup d'hommes partirent au front et périrent sur le champ d'honneur. C'est à cette occasion que le Conseil décida de créer le Bureau de Bienfaisance qui s'occupait de l'assistance aux vieillards, des familles nombreuses, des femmes en couche, offrait une assistance médicale gratuite, etc.

Après l'Armistice, le peu de finances servirent à entretenir les chemins et à commencer l'électrification dans les villages.

En 1920, l'usine est rapportée à la Société des Produits Chimiques Gillet & Fils et devient Progil S.A.

« Et c'est ce mot, Progil (né de la contraction de PROduits GILlet) qui allait très vite s'imposer dans la région comme seule appellation, seul signe de ralliement » - Frédéric Vitoux, La Vézère coule depuis longtemps en Europe, p.47.



Entrée de l'usine



***L'un des premiers logotypes
de l'usine Progil***

En 1921, les époux Delas cèdent une partie de leur terrain à la commune pour y aménager la place publique ; celle-ci prendra d'ailleurs le nom de ses donateurs.

La commune continuait de prospérer doucement et ses activités industrielles attiraient de plus en plus de monde en son sein. C'est ainsi qu'en 1921, le recensement émit les chiffres suivants : 800 habitants dont 90 pour Bersac (chef-lieu de la commune) et 400 pour le hameau du Lardin. Sur ce hameau étaient implantés le bureau de Poste, la

gare, la maison d'école, la mairie. Le Conseil demanda alors à l'administration de faire le nécessaire pour que la commune change de nom et devienne Le Lardin.

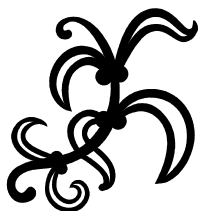
Changement de nom de la commune. Le Président expose que le recensement de la population de la commune de Bersac a donné pour l'année 1921 les résultats suivants : Population : 800 habitants dont 90 pour Bersac qui est le chef-lieu de la commune et 400 habitants pour le hameau du Lardin. De plus ce hameau possède le bureau de poste, la gare, la maison d'école, et la mairie et se trouve au centre de la commune. Dans ces conditions il propose au Conseil de demander à l'administration de vouloir bien faire le nécessaire pour que le nom de la commune soit changé et la faire appeler le Lardin au lieu de Bersac. Cette nouvelle dénomination éviterait les très nombreuses erreurs qui proviennent de l'appellation fautive du bureau de poste et de la gare

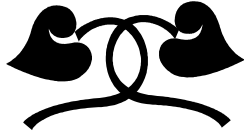
dénommées Bondat Bersac et qui fait que les lettres et colis arrivent à cette adresse et on ne sait s'ils sont destinés à la commune de Bersac ou à celle de Bondat s. Nizore.

Mais si la commune de Bersac devenait le Lardin, ces erreurs seraient évitées.

Le Conseil est de l'avis du Président et prie l'Administration de vouloir bien provoquer sans retard le changement de nom qui évitera de regrettables erreurs.

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal – 1921.





DEUXIEME PARTIE :

Les Fondations

*« L'origine de toute chose
est plus importante que son devenir » -
Anonyme.*

1. « Petit Lardin deviendra grand » ! (1922-1926)

Respectant la logique du recensement, le Ministre de l'Intérieur, pour le Président de la République, décréta le 2 février 1922 que la commune porterait désormais le nom de Le Lardin.

Là encore, notre bureau de Poste « légendaire » refait surface ! Par délibération du 7 avril 1922, le Conseil sollicita auprès du Préfet que le bureau se dénomme « Le Lardin » mais l'Administration des Postes souhaite qu'il prenne le nom de « Condat – Le Lardin ». La nouvelle municipalité ne l'entendit pas ainsi et revendiqua le fait que cette nouvelle dénomination laissait les choses en l'état et même les aggravait en créant de nouvelles confusions. Ce qui importait, c'était surtout la suppression du nom composé. Celui-ci peut porter à croire qu'il existe une commune de « Condat – Le Lardin » et des lettres ont déjà été adressées à Monsieur le Maire de Condat – Le Lardin, qui n'existe bien évidemment pas !

Malgré tout, l'Administration des Postes ne céda pas et souhaita, pour satisfaire les deux communes concernées, que le nom reste composé.

« (...) Le retard subi par les plis (...) provient uniquement d'un vice d'adresse imputable aux expéditeurs, lesquels n'auraient pas dû adresser au Maire de Condat les plis destinés au Maire du Lardin, et réciproquement » - extrait de la lettre du Directeur des Postes et des Télégraphes de la Dordogne, 21 août 1922.

Mêmes demandes concernant la gare. Continuer à la dénommer « Condat-Bersac » relevait du non-sens puisque la gare se trouve au centre de l'agglomération du Lardin. Les affaires tarderont jusqu'aux années 1926 où le Conseil proposa, dans un effort de conciliation, que la gare prenne le même nom que le bureau de poste : « Condat – Le Lardin ».

Après ces derniers « ajustements », la commune pouvait se remettre à l'ouvrage et continuer de poser de « solides fondations ». En 1923, on décide d'ériger sur la place publique un monument commémoratif aux morts de la Grande Guerre. A cette même époque, l'usine Progil décide la fabrication de cellulose ; la guerre avait permis de se rendre compte que nous étions trop tributaire des pays étrangers pour les matières premières et tout poussait Gillet & Fils à se lancer dans cette grande aventure :

« réutilisation de ses produits chimiques, meilleure utilisation du bois de châtaignier après extraction du tanin, volonté de devenir la première usine productrice de pâte à papier à partir de feuillus français (...) »⁷. Pour améliorer le rendement, l'usine resta ouverte 7 jours sur 7.

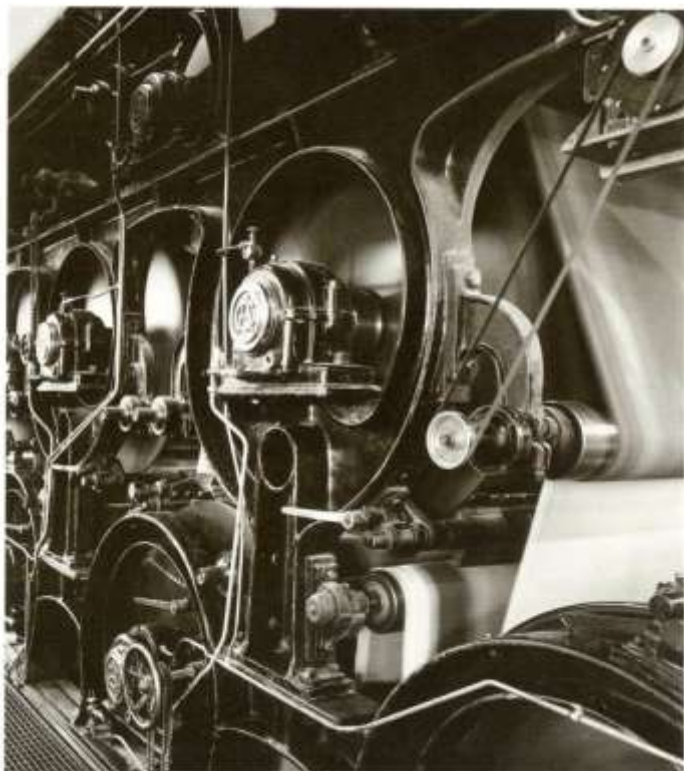
PREFECTURE
de la
DORDOGNE
1ère Division
DE SARLAT
REPUBLIQUE FRANÇAISE
Périgueux, le Sarlat 1924
à Monsieur le Maire du Lardin
en l'c' de M. le Sous-Préfet à Sarlat.
Conformément aux prescriptions de l'article 17 de la loi du
19 Décembre 1917 relative aux établissements dangereux, insalubres
ou incommodes, j'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, une
copie de la déclaration par laquelle M. Gillet
Président du Comité d'Administration de la Société anonyme dite Progil
me fait connaître qu'il installe au Lardin une usine
pour la préparation de la pâte à papier
J'y joins le texte des prescriptions imposées à cette in-
dustrie.
Ces documents seront déposés aux archives de votre mairie
pour être communiqués sur place à tout requérant.
Je vous prie de vouloir bien faire remettre à M. Gillet
le récépissé de sa déclaration ainsi que
la copie des prescriptions générales qui l'accompagne.
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général

Déclaration de l'installation de l'usine Gillet au Lardin

Entre 1926 et 1928, un troisième lessiveur fut mis en place et fit augmenter la production à 20 tonnes par jour. Puis Progil décida de relever un nouveau défi et de faire eux-mêmes leur papier. En 1930, arrive à Condat celle que l'on appellera « la machine 3 ». Pour l'installer, il fallut agrandir les bâtiments ; l'usine racheta alors les terrains de la vieille mine. Le 25 février 1932, la SA Progil est autorisée à ouvrir à Condat-Le Lardin une

⁷ Frédéric Vitoux, *La Vézère coule depuis longtemps en Europe*, page 47.

papeterie... La « 3 » permet d'embaucher de nouveaux salariés : l'usine s'agrandissait, le village aussi !



La machine 3

DR



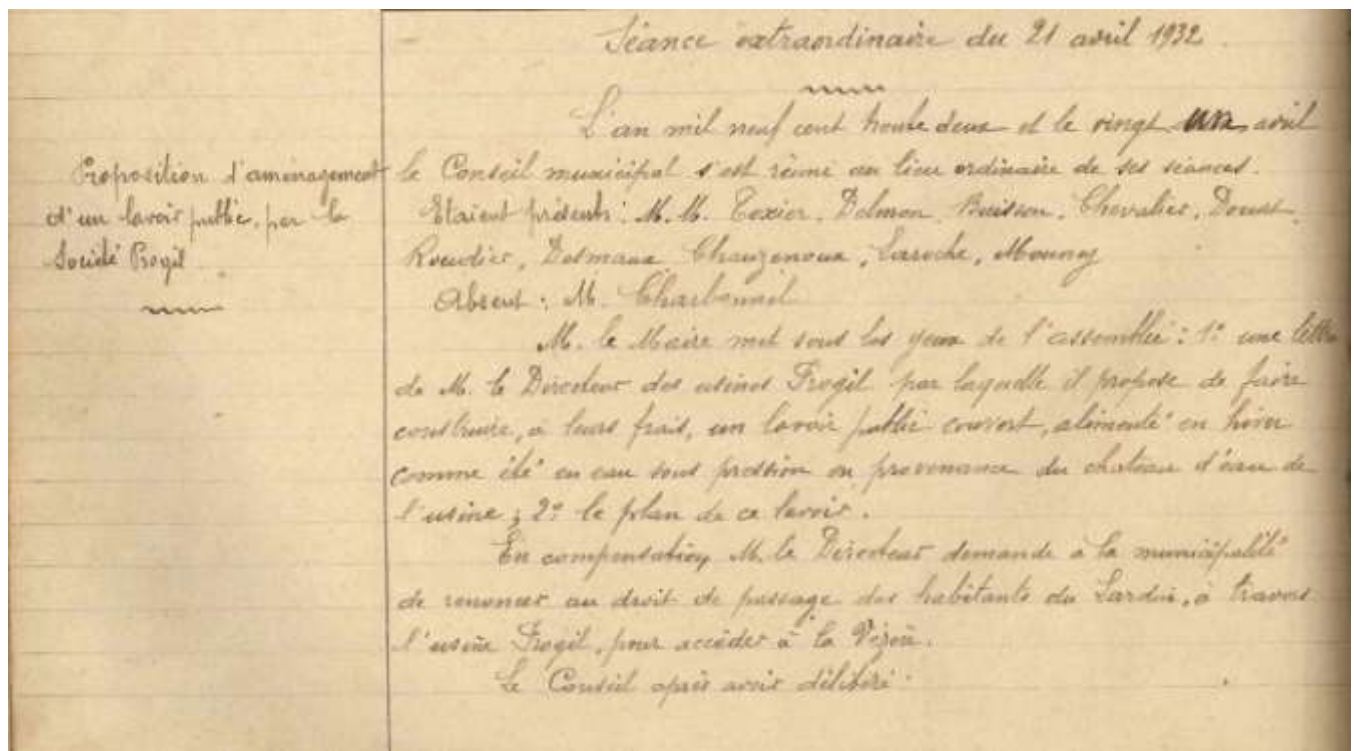
Des ouvriers s'activant sur « la 3 »

DR

Une des premières associations à avoir vu le jour sur le sol de la commune est celle de « Saint Laurent de Bersac », en 1925. Elle avait pour objet de favoriser et faciliter l'exercice de la religion catholique.

En 1927, Maxime Delas, propriétaire de l'immeuble faisant office de bureau de Poste, décide de ne pas renouveler le bail de location. Malgré des finances restreintes, le Conseil se voit dans l'obligation, suite à une déclaration d'utilité publique, d'acheter et d'aménager cet immeuble pour garder au sein de la commune une administration plus que nécessaire. L'immeuble se situe en plein centre du Lardin, à proximité de la gare et du CN n°62.

L'usine et la commune ont toujours eu d'excellentes relations, entretenant des rapports mutuels de confiance et de conciliation. C'est dans cet esprit qu'en 1932, Progil décide, suite à des demandes de la population d'avoir un accès à la Vézère, de construire un lavoir pour les lardinois et de prendre en charge l'entretien d'un chemin d'accès à la Vézère et son alimentation en eau.



Extrait d'une séance extraordinaire du Conseil Municipal à propos de l'aménagement d'un lavoir public par la société Progil.

En 1936, l'Association de l'Amicale Laïque est créée. Elle a pour but de contribuer à la formation intellectuelle et sociale de ses membres et établit un lien entre les familles et l'école. Sous son égide, de nombreuses activités, culturelles ou sportives, faisant d'elle une des associations les plus importantes de la commune.

Mais l'année 36 fut surtout marquée par les grèves. A l'usine Progil, elles commencèrent le 12 juin: les revendications étaient la semaine de 40h, 2 semaines de congés payés et une augmentation. La direction et les syndicats parvinrent rapidement à un accord, la grève fut stoppée.

En 1937, le contexte politique est assez sombre, 6 maires élus refusent le poste pour des raisons qui nous restent inconnues mais qui reflètent un climat social et politique sur le fil du rasoir.

Vint alors l'année 1938 où le mouvement gréviste prit toute son ampleur. Le 13 juillet, la maison-mère ordonne au directeur de l'usine, pour cause d'insuffisance de commandes, de réduire l'effectif: 93 ouvriers parmi les moins anciens reçurent une lettre de licenciement. Mais derrière ces motifs invoqués par la direction se cache en fait le licenciement de toute la direction syndicale que les dirigeants voulaient « briser » depuis les grèves de 36.

LA VÉRITÉ SUR LA GRÈVE PROGIL

Au début de juillet les commandes de l'usine étaient inférieures à la moitié du tonnage normal. L'usine comptait plus de cinq cents ouvriers et ouvrières et il aurait fallu faire faire 20 heures à tout le personnel pendant de longs mois.

C'était LA MISÈRE POUR TOUT LE MONDE et l'impossibilité pour l'usine de produire dans des conditions acceptables.

En licenciant 90 ouvriers, la Direction espérait pouvoir assurer 30 heures à ceux conservés et maintenir une activité commerciale correspondante.

Procès-Verbal de non accord.

Les arbitres soussignés, réunis le Jeudi 24 Juin à la Bourse Maritime de Bordeaux, après avoir pris connaissance des documents concernant le différend qui s'élève entre les: Syndicat des Ripetiers de la Gironde, non producteurs de poite de bois et le Syndicat des ouvriers ripetiers de la Gironde au sujet d'une demande d'augmentation de salaires.

1^{er} ont reconnu la demande acceptable.

Compte-rendu de l'une des réunions d'arbitrage

« Dans un beau geste, tous les syndiqués décidèrent que, s'il y avait réellement insuffisance de commandes, le chômage devrait être réparti entre tous, par roulement »⁸. La direction reste intransigeante ; c'est alors qu'un leader syndical venu du Nord, Monsieur Terrasson, organise la grève. L'usine est occupée le 21 juillet 1938.

« Vous informe grève avec occupation vient d'être déclenchée société Progil Condat – Le Lardin, à la suite licenciement 92 ouvriers – stop – personnel intéressé par le conflit : 520 » - Télégramme officiel du cabinet du Préfet.

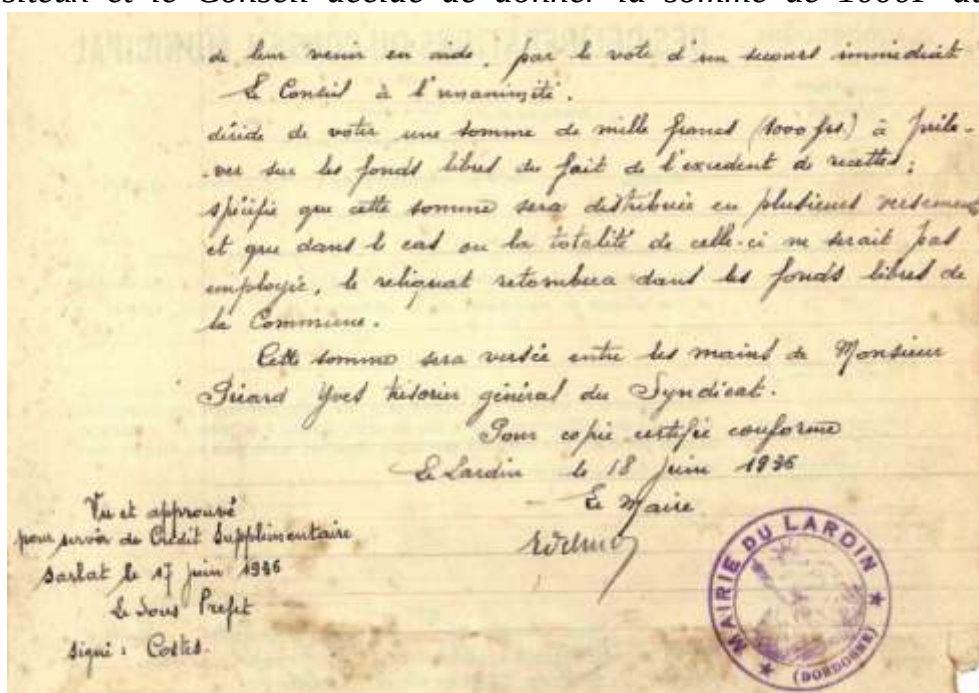
⁸ Article de Monsieur Terrasson paru dans *Le Peuple*, le 23 septembre 1938.



Occupation de l'usine par les ouvriers

DR

Et la situation n'allait cesser de s'aggraver. En août, la direction, argumentant que la grève avait rompu le contrat de travail, prenait la décision de licencier tout son personnel. Monsieur Gibert, désigné surarbitre pour régler le conflit, ordonne la réintégration des 93 ouvriers et le travail par roulement. La direction s'y refuse. Certains conseillers municipaux des communes intéressées par cette affaire menacèrent de donner leur démission et signèrent une lettre pour protester contre le non respect de la direction de la sentence rendue par Mr Gibert. Sur le plan municipal, on crée des bons de pain pour les plus nécessiteux et le Conseil décide de donner la somme de 1000F au syndicat des ouvriers.



La vie lardinoise put reprendre un peu de tranquillité. La municipalité décida d'acheter un terrain pour créer une place publique. Après la vente d'immeubles par Mme Veuve Durand et les époux Teyssou, les aménagements de la place, qui se nommerait Henri Faure, purent commencer.

En 1939, une autre Grande Guerre éclata, bouleversant une fois de plus une quiétude pourtant méritée. Les évènements n'empêchent pas la fondation de l'Union Athlétique Progil, regroupant plusieurs activités telles que football, rugby et basket. Le club de basket connut de plus en plus de succès au fil des ans et devint une association à part entière le 13 juillet 1993. Mixte à ses débuts, c'est la filière féminine qui a connu les succès les plus probants, particulièrement pendant la saison 96/97 où l'équipe a eu accès au 64^{ème} de la Coupe de France, puis a été championne d'Aquitaine et vainqueur de la Coupe de Dordogne.



Mais revenons aux évènements liés à la guerre. En 1939, Le Lardin accueillit plusieurs familles « évacuées » de Strasbourg ; tous les lardinois firent au mieux pour les intégrer à la vie de la commune et leur faire oublier les moments difficiles qu'ils traversaient.



Document aimablement prêté par Mlle Rohn, de Strasbourg.

1939, accueil des réfugiés alsaciens

Par arrêté du Ministre de la défense nationale et de la guerre, il est décrété que les établissements ou entreprises publiques ou privées qui représentent un intérêt national public sont désignés pour assurer eux-mêmes leur protection contre les attaques aériennes. Progil entre donc en défense passive. Le 10 mars 1941, à la demande du Sous-préfet, le Conseil décide de rendre hommage « au glorieux chef de l'Etat » et décide que l'avenue de la gare portera le nom de l'Avenue du Maréchal Pétain.

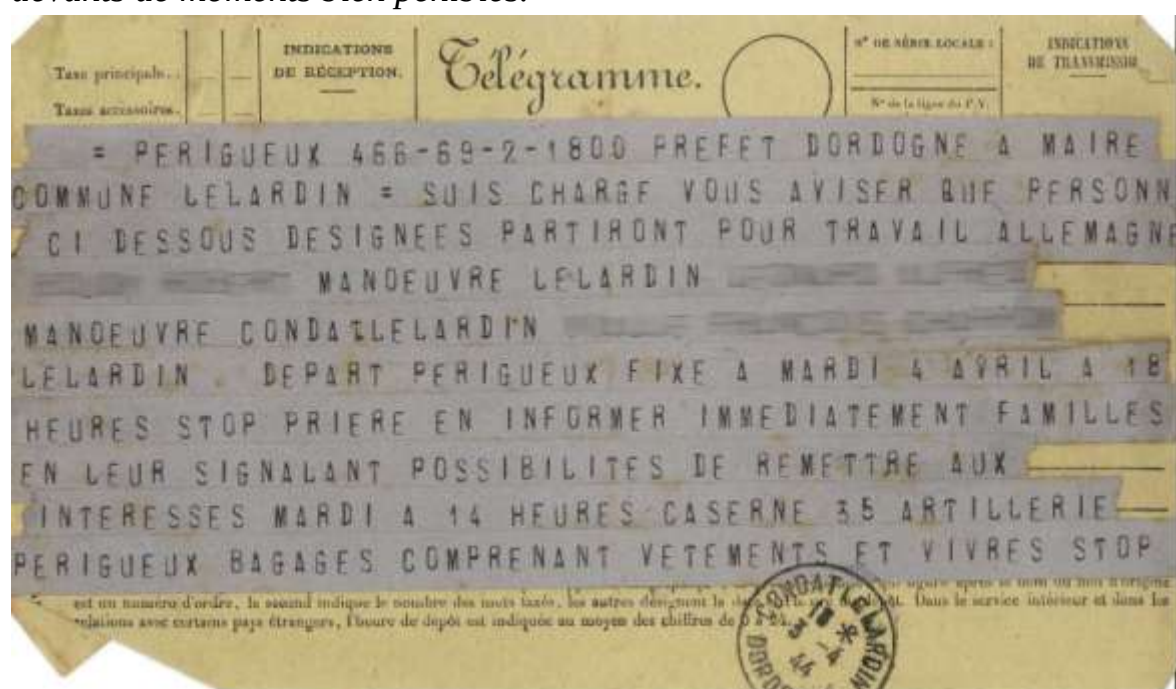
venue du Maréchal Pétain	Monsieur le Maire expose au Conseil, qu'à la suite d'une demande de la Légion française des combattants, section du Lardin, tendant à obtenir l'autorisation de donner le nom du "Maréchal Pétain" à l'actuelle avenue de la Gare, il a dû après avoir consulté préalablement de vive voix tous les membres du Conseil, afin de ne pas retarder la cérémonie d'usage prévue, donner suite favorable à cette initiative à laquelle l'unanimité des membres du Conseil s'associe pleinement.
-------------------------------------	---

Le 11 novembre 1941, les Allemands envahissent la zone libre. Début décembre, le Gouvernement de Vichy enlève tout pouvoir au Conseil Municipal. La première réunion de la Commission Spéciale, présidée par Fernand Christoflour, a lieu le 23 décembre 1941.

Hitler, qui avait transformé son économie en économie de guerre, faisait travailler les usines d'armement 24h/24 et avait besoin de beaucoup de main d'œuvre. En février 1943, le Préfet envoie une lettre à la Mairie demandant de procéder à une classification des hommes résidant dans la commune, âgés de plus de 22 ans et de moins de 50 ans. Il fallait également porter dans une colonne les mentions : juif, alsacien, lorrain, ancien prisonnier, activité réduite ou oisif. Ce recensement allait servir à envoyer en Allemagne une main d'œuvre non spécialisée. Le S.T.O (Service du Travail Obligatoire) venait d'être créé.

La France fut le pays qui a fourni la main d'œuvre la plus importante à l'économie du IIIème Reich : 400000 travailleurs volontaires, 650000 requis au titre du STO et près de 1000000 de prisonniers de guerre.

La Mairie du Lardin essaya à plusieurs reprises « d'enfreindre » les demandes de recensement des autorités mais elle dut finir par s'y contraindre. En mai 1943, on distribue des cartes de travail aux jeunes gens remplissant les conditions pour partir faire le S.T.O. Les nazis ont trop de pouvoir, on ne peut empêcher ces malheureux d'aller aux devants de moments bien pénibles.



Télégramme reçu en mairie pour le départ en STO

3^e DIVISION/3
JP/JJ
TIRAGE : 100

PERIGUEUX le 24 Février 1943

LE PREFET DE LA DORDOGNE

À Monsieur le MAIRE de la
Commune de Ch. d'Arden

O B J E T : Envoi en Allemagne de main d'œuvre non spécialisée.

REFERENCE : Ma circulaire n° 618 3D/3 en date du 17 Février 1943.

-1-

J'ai l'honneur de vous retourner sous ce pli, l'état de recensement que vous m'avez fait parvenir,

avec la mention : néant.
avec seulement 1 homme appartenant à la catégorie B.

Aux termes de ma circulaire citée en référence, vous devrez procéder au recensement de tous les hommes résidant dans votre commune nés entre le 1^{er} Janvier 1893 et le 31 Décembre 1921.

Je vous signale notamment que ce recensement porte sur toutes les catégories et qu'il ne vous appartient pas d'apprécier les emplois utiles au Pays.

En conséquence, vous voudrez bien, en vous conformant scrupuleusement aux prescriptions de ma circulaire précitée du 17 février, m'adresser par retour du courrier la liste qui vous est demandée.

LE PREFET,
J. POPINZAU

JEUNES GENS DES CLASSES ASTREINTES AU SERVICE DU TRAVAIL OBLIGATOIRE

classes 1942 - 1941 - 1940 - 1939 (4)

(nés en 1922 - 1921 - 1920 et 4^e trimestre 1919)

c'est-à-dire nés entre le 1^{er} Octobre 1919 et le 31 Décembre 1921

êtes-vous en règle ?

Consultez les tableaux ci-dessous. Ils énumèrent les cas d'exemption et de sursis de départ pour l'Allemagne. Si votre cas est indiqué dans les tableaux ci-dessous vous devez être en possession des pièces justificatives qui sont inscrites en regard de ce cas.

Si vous n'êtes pas en situation régulière présentez-vous sans retard au chef-lieu de votre département, à la Direction Départementale du Commissariat Général Interministériel à la Main-d'Œuvre et suivez strictement les indications qui vous seront données. Si vous n'obéissez pas vous serez réfractaire.

ATTENTION. — Les cas d'exemption variables pour les jeunes gens nés en 1922 (Classe 1942) sont énumérés jusqu'au paragraphe 8 inclus.

A partir du paragraphe 9, les cas d'exemption concernent seulement les jeunes gens nés en 1921-20-19 (4^e tr.) (Classes 1941-40-39 4^e trimestre) et ne sont donc pas applicables aux jeunes gens nés en 1922 (Classe 1942).

SI VOUS ÊTES NÉ EN 1922 (classe 1942)	SI VOUS ÊTES NÉ ENTRE LE 1-10-1919 et le 31-12-1921 (classes 1939-4, 1940, 1941)
Consultez : Pour les exemptions : Tableau A, cas 1 à 8. Pour les sursis : Tableau C.	Consultez : Pour les exemptions : Tableau A, cas 1 à 8. et Tableau B, cas 9 à 18 Pour les sursis : Tableau C.

EXEMPTIONS

TABLEAU A	TABLEAU B
SI VOUS ÊTES	SI VOUS ÊTES
VOUS DEVEZ AVOIR	VOUS DEVEZ AVOIR
1 ^{er} — Incapacité physique Une de la dernière visite médicale. Vous devez être classé dans une des 3 catégories suivantes : C 4 : incapacité au travail en Allemagne, mais apte au travail en France. C 5 : incapacité définitive. 2 ^{ème} — Alsacien-Lorrain A) Né de parents Alsaciens-Lorrains. B) Né en France, français par l'effet de la loi de 1919. C) Né en France, français par la loi de 1919. D) Né en France, français par la loi de 1919. E) Né en France, français par la loi de 1919. F) Né en France, français par la loi de 1919. G) Né en France, français par la loi de 1919. H) Né en France, français par la loi de 1919. I) Né en France, français par la loi de 1919. J) Né en France, français par la loi de 1919. K) Né en France, français par la loi de 1919. L) Né en France, français par la loi de 1919. M) Né en France, français par la loi de 1919. N) Né en France, français par la loi de 1919. O) Né en France, français par la loi de 1919. P) Né en France, français par la loi de 1919. Q) Né en France, français par la loi de 1919. R) Né en France, français par la loi de 1919. S) Né en France, français par la loi de 1919. T) Né en France, français par la loi de 1919. U) Né en France, français par la loi de 1919. V) Né en France, français par la loi de 1919. W) Né en France, français par la loi de 1919. X) Né en France, français par la loi de 1919. Y) Né en France, français par la loi de 1919. Z) Né en France, français par la loi de 1919.	1 ^{er} — Agriculture A) Agriculteur. B) Artisan rural. C) Forgeron. D) Employé dans une entreprise de raffinage. E) Employé dans une industrie minière. F) Employé dans une industrie métallurgique. G) Employé dans une industrie chimique. H) Employé dans une industrie textile. I) Employé dans une industrie alimentaire. J) Employé dans une industrie pharmaceutique. K) Employé dans une industrie électrique. L) Employé dans une industrie mécanique. M) Employé dans une industrie aéronautique. N) Employé dans une industrie automobile. O) Employé dans une industrie métallurgique. P) Employé dans une industrie chimique. Q) Employé dans une industrie textile. R) Employé dans une industrie alimentaire. S) Employé dans une industrie pharmaceutique. T) Employé dans une industrie électrique. U) Employé dans une industrie mécanique. V) Employé dans une industrie aéronautique. W) Employé dans une industrie automobile. X) Employé dans une industrie métallurgique. Y) Employé dans une industrie chimique. Z) Employé dans une industrie textile.

SURSIS

TABLEAU C : Si vous entendez être classés dans une des 4 catégories suivantes vous devez être en possession d'une des 4 pièces suivantes mentionnées dans les signifiants ci-dessous.

1 ^{er} — Si vous êtes "sursis d'incapacité physique" vous devez être en possession d'une des 4 pièces suivantes mentionnées dans les signifiants ci-dessous.	2 ^{ème} — Si vous êtes "sursis d'incapacité physique" vous devez être en possession d'une des 4 pièces suivantes mentionnées dans les signifiants ci-dessous.
3 ^{ème} — Si vous êtes "sursis d'incapacité physique" vous devez être en possession d'une des 4 pièces suivantes mentionnées dans les signifiants ci-dessous.	4 ^{ème} — Si vous êtes "sursis d'incapacité physique" vous devez être en possession d'une des 4 pièces suivantes mentionnées dans les signifiants ci-dessous.

ETAT FRANCAIS
COMMISSARIAT GENERAL
AU SERVICE
DU TRAVAIL OBLIGATOIRE

CARTE DE TRAVAIL

SERVICE DU TRAVAIL OBLIGATOIRE
(LOI DU 16 FÉVRIER 1943)

DELIVRÉE PAR LA

PREFECTURE DE DORDOGNE

N° 24 229 DE 11

Nom du titulaire :

Prénoms :

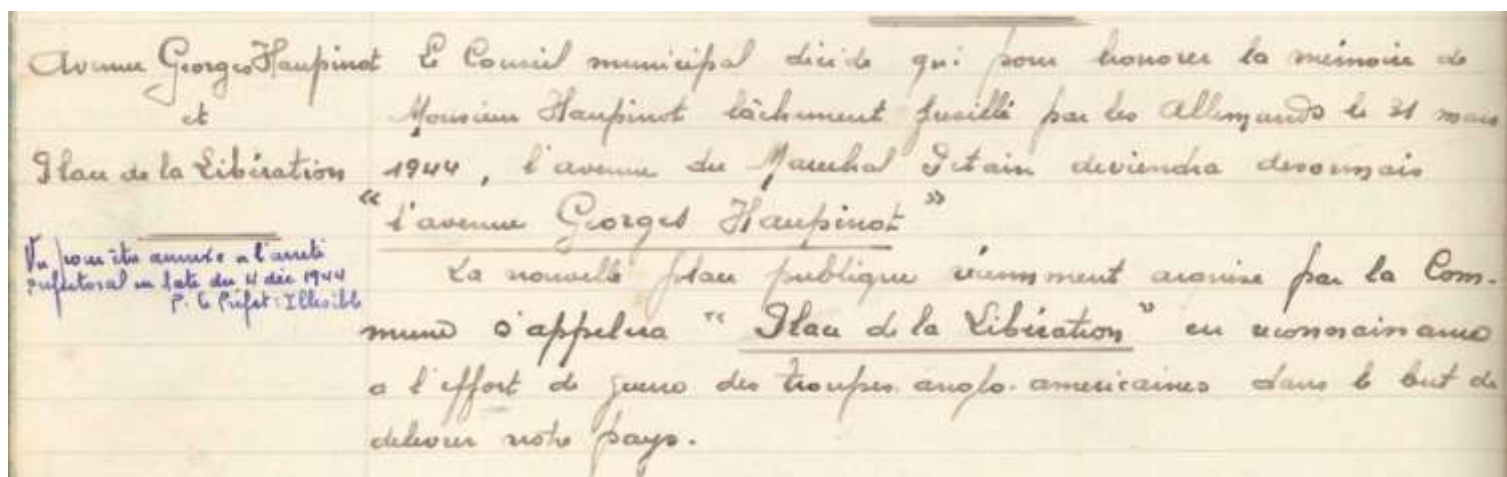
Profession :

Boucher charcutier, Thiers

1. Réclamation de la liste des hommes nés entre 1893 & 1921
2. Exemple d'affichage pour le STO
3. Exemple d'une carte de travail

Au Lardin, le bilan de la guerre n'est pas aussi catastrophique qu'ailleurs mais personne ne sortit indemne de ces tristes années. Les Allemands séjournèrent dans la commune du 31 mars au 2 avril 1944 et la division blindée « Das Reich » passa le 11 juin 1944. Le territoire ne fut pas bombardé, on ne regretta que quelques dégradations et des incendies sur des propriétés privées. Tous les prisonniers revinrent saufs ; 2 des 15 hommes partis pour le S.T.O périrent en Allemagne. On déplore également la mort de Georges Haupinot, fusillé lâchement par les allemands sur le territoire de la commune de Condat sur Vézère et des frères Cristofarro, abattus avenue du 8 mai. Profitons-en pour citer quelques figures résistantes de la commune : Docteur Daunois, Messieurs Desvalois, Charrieras, Vremmont, et bien d'autres. Bos, Joffre, Manuel et Verlhac sont morts en déportation. Quelques actes de sabotage contre les Allemands ont été effectués : sabotage de voies ferrées, de la centrale électrique de l'usine Progil et barricades pour entraver la montée de la Das Reich sur le front de Normandie.

En 1944, la France est libérée. Le 10 octobre, une nouvelle municipalité est mise en place, ayant comme maire Albert Desvalois. Son premier vœu est d'honorer la mémoire de Georges Haupinot, fusillé le 31 mars 1944 : l'avenue du maréchal Pétain deviendra « Avenue Georges Haupinot ». Il est également décidé que la place publique s'appellera « Place de la Libération », « en reconnaissance à l'effort de guerre des troupes anglo-américaines dans le but de délivrer notre pays ».



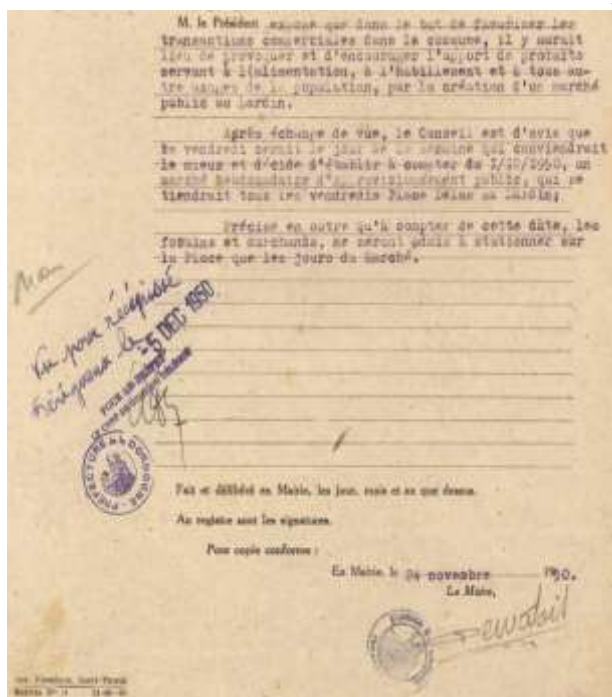
Le 24 juillet 1945, le Conseil émet le vœu d'une épuration rapide des usurpateurs ; celle-ci doit surtout être accélérée pour les chefs de collaboration : le Maréchal Pétain doit être jugé dans les plus brefs délais. Cet acte reflète bien le contexte ambigu de l'époque : ce

sont en effet quasiment les mêmes conseillers municipaux qui rendent hommage au maréchal en 1941 et le traitent ensuite de tous les maux quelques années plus tard...

La France d'après-guerre est à nouveau en proie à de nombreuses difficultés et les Conseils Municipaux s'occupent à nouveau des affaires sociales pour venir en aide aux plus démunis. On entretient les voies et les bâtiments communaux. On décide d'étendre le cimetière. Les communes commencent à se regrouper en syndicats : syndicat d'étude pour un réseau d'eau potable, syndicat d'électrification, syndicat intercommunal de voirie, etc. C'est également à cette époque que Madame Hamelin, habitant à la minoterie, a fondé la Section Locale de la Croix Rouge Française. Les affaires culturelles se remettent en place ; c'est en 1948 que la société musicale « la lyre de Condat – Le Lardin » est créée. Elle a pour but d'enseigner la musique d'ensemble et d'encourager cet art sous toutes ses formes. Le patrimoine de la commune est également reconnu puisque le 6 décembre 1948, par arrêté du Ministre de l'Education Nationale, le château de Peyraux est inscrit sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

Du fait d'un réel accroissement de la population, dû en partie à l'industrialisation de la commune, et de nombreux projets de constructions, il est décidé, en mai 1948, de créer un plan d'urbanisme pour « réglementer et diriger méthodiquement l'agrandissement du bourg »⁹. C'est à cette même époque que Progil fait construire 8 pavillons aux Maléties.

En 1950, un marché public hebdomadaire est créé et se tiendra tous les vendredis place Delas.



⁹ Extrait de la délibération du Conseil Municipal du 10 mai 1948.

Pour améliorer la qualité des services administratifs, la Mairie quitte dans les années 50, l'avenue du 8 mai pour aller s'installer Avenue Georges Haupinot, dans l'immeuble Brocourt et Sage, situé sur la route n°704, mitoyen au bureau des PTT. A cette même époque, d'autres associations culturelles ou sportives voient le jour : le vélo-club lardinois (en 1951) et le comité des fêtes (en 1954).



Bise au vainqueur : R.B à JP.G

L'usine continue elle aussi son essor. En 1952, elle fut la première au monde à se doter d'un lessiveur en continu, le « Kamyr ». Les choses furent un peu difficiles à leurs débuts car le lessiveur s'accommodait mal au bois de châtaignier ; la direction décida de concentrer sa fabrication de tanin dans une autre usine. Le Kamyr pouvait fonctionner à plein régime.

A la fin des années 50, la commune entreprit quelques constructions. En 1954, le Conseil met en avant le problème du groupe scolaire. Il souhaite son agrandissement puisqu'il est 4 fois trop petit compte tenu de la quantité d'élèves à recevoir. A la rentrée, il leur serait impossible de loger les élèves dans les 5 classes existantes. Le projet serait de créer 4 classes supplémentaires, 4 logements de maîtres et des dépendances nécessaires au bon fonctionnement de l'école (préaux, WC, etc.). La construction des salles de classes

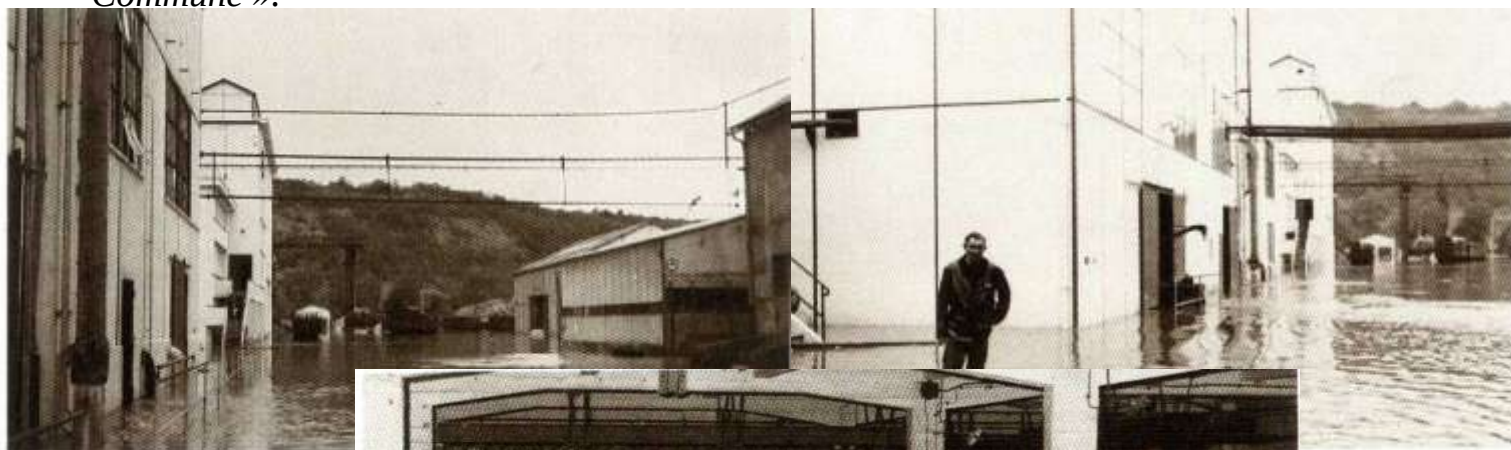
s'achèvera en novembre 1958, le logement des maîtres en 1962 et le plateau scolaire de sports en 1966.

Début 1957, l'usine Progil avise la Mairie qu'elle compte créer un lotissement au lieu-dit « Beaulieu ». Elle demande simplement à ce que la commune prenne à sa charge dans le réseau communal les futures voies du lotissement, ce que le Conseil approuve bien évidemment, des nouvelles possibilités de logements ne sont pas à refuser compte tenu du nombre croissant des demandes.

Dans les années 60, l'usine connaît de nouvelles aventures. Le 4 octobre 1960, une crue catastrophique eut lieu en quelques heures. L'eau ne cessait de monter, jusqu'à pratiquement engloutir la « machine 3 ». Tout le monde pensa alors que c'était la fin de l'usine. Mais par chance, la décrue fut rapide et sous l'impulsion du jeune directeur général, Gérard Bizot, tout le monde se mit à l'œuvre pour que l'usine reprenne au plus vite ses activités.

« Les meilleurs mécaniciens, les meilleurs électriciens furent dépêchés sur place (...). Toutes les machines furent démontées, désossées et toutes les étuves – jusqu'en Belgique et en Allemagne – mobilisées pour faire sécher les moteurs. Un tour de force. Un tour de solidarité » - Frédéric Vitoux, Ibidem, p.131.

Neuf jours plus tard, le 13 octobre, l'usine redémarrait. Le Conseil, unanime, adressa un télégramme de félicitations à Gérard Bizot et le nomma « Citoyen d'Honneur de la Commune ».



**Aux Papeteries,
dégâts occasionnés
Par les inondations**





Les inondations, à la Minoterie Hamelin

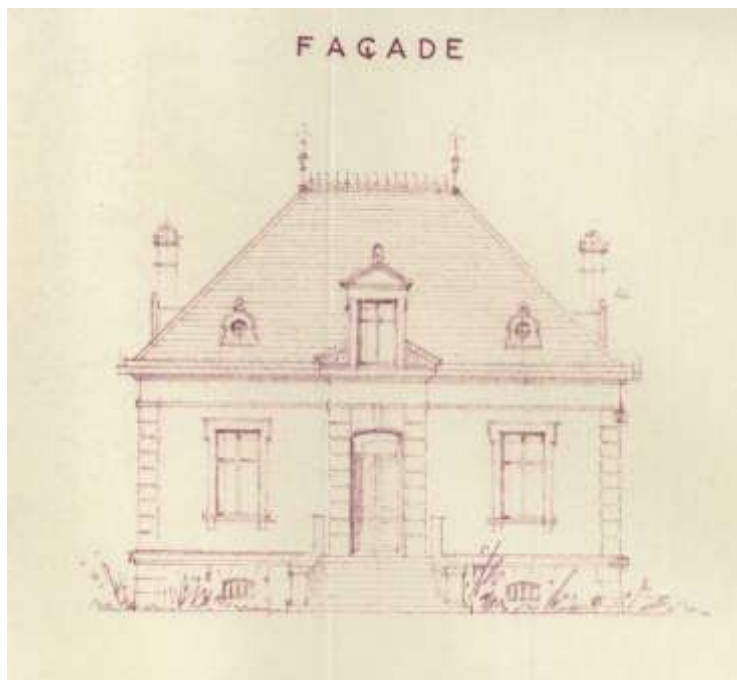
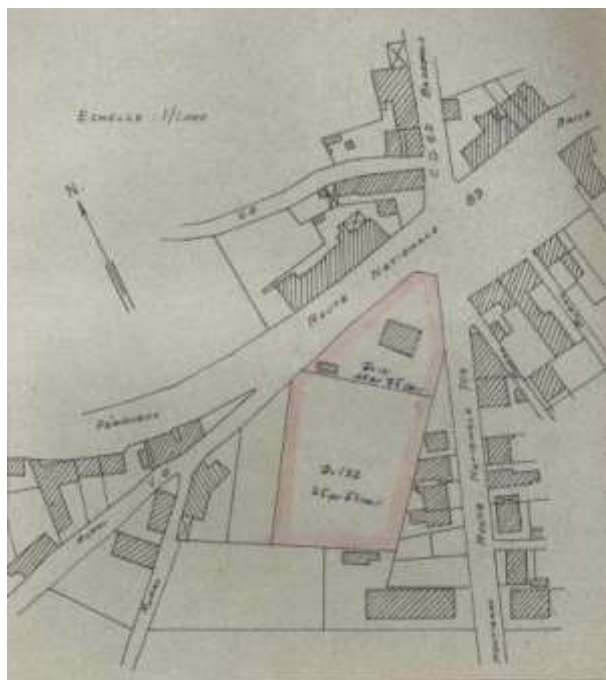
Le 27 avril 1962, Progil devient la Société Anonyme des Papeteries de Condat, propriété de Pricel, holding familial du groupe Gillet. Le 14 avril 1963, « la machine 4 » est montée et prête à assumer la production de 180 à 200 tonnes par jour de papier, soit trois fois plus que « la 3 ». Elle faisait près de 100m de long, 5m de large et avait une allure maximum de 36km/h.



La Beloit, autrement appelée « machine 4 » DR

Comme avec toute nouvelle machine, les débuts furent difficiles à gérer. Mais à force de persévérance, le coucher mat 70g, l'ancêtre du « Périgord Mat », commençait à satisfaire les grandes maisons d'édition comme Hachette ou Larousse.

Pendant ce temps, Le Lardin continuait de s'agrandir et d'effectuer quelques aménagements. En 1960, la commune acquiert l'immeuble de Monsieur Juillet situé à l'angle de la RN89 et la CD704 et y installe les nouveaux locaux de la Mairie. La municipalité pouvait alors mettre à disposition de la population un foyer et une salle réunion dont la commune était jusqu'alors dépourvue.



Emplacement de la nouvelle mairie, au carrefour entre la RN89 et le CD704

Suite à un élargissement du carrefour des routes nationales 89 et 704, il est décidé de déplacer le monument aux morts sur la nouvelle place publique dont l'aménagement sera effectué en 1963.

« (...) en s'inspirant de celui de la place Francheville à Périgueux, c'est-à-dire que l'on y accèdera, côté route nationale par des escaliers, le terrain étant en surélévation par rapport à la dite route » - extrait d'une lettre du Préfet.

En juin 1963, on commence donc à aménager la place Henri Faure : allée de platanes, monuments aux morts placé au centre, bancs, parking de 27 places.

La commune attirant toujours plus de monde, il est également décidé de construire un nouveau lotissement au lieu-dit « Lacombe Lagarde », comportant 10 lots et, vers 1965, un lotissement, au lieu-dit « Les Martreys » de 36 logements, appelés plus communément « Estieux ».

Pour répondre aux besoins des plus jeunes, la municipalité décide d'acheter un terrain sur la commune des Farges pour y créer un centre de vacances de plein air. A ses débuts simplement extérieur, il évoluera avec le temps et avec une fréquentation croissante. Dans les années 70, construction d'un bâtiment que l'on finit par agrandir, avec l'eau et l'électricité pour un meilleur confort des enfants. Les activités se diversifièrent et le centre put accueillir plus d'enfants et ce pendant les vacances scolaires.

On entreprit également de faire de gros travaux de réparation à l'église Bersac.

En 1965, une nouvelle association à caractère culturel se créa : « L'échiquier Lardinois ». L'association attira de nombreuses personnes, jeunes et moins jeunes, et connut des moments forts en accédant à la ½ finale de la Coupe de France contre Lyon.



Les joueurs du club d'échec en pleine concentration

2. Une cité en pleine expansion (1967 – 1979)

Lors d'un Conseil en janvier 1965, le Maire de Saint Lazare, Roland Froidefond, met en avant les difficultés financières de sa commune. Leur budget les empêche de faire de grands travaux, d'aménager des routes, des lotissements, etc. Le Conseil propose alors de fusionner avec la commune du Lardin qui pourrait les aider dans leurs réalisations, mais sous certaines conditions : maintien de l'école de Saint Lazare et conserver la gratuité des fournitures scolaires des enfants qui la fréquentent, entretenir les bâtiments scolaires et le cimetière, assurer une permanence à la Mairie de Saint Lazare, prendre en

charge le personnel et réaliser les projets de travaux en cours ou décidés par le Conseil. Mais de vifs opposants s'insurgeaient contre le projet, retardant les décisions.

« Tour à tour (...) les habitants dirent en terme colorés leur attachement indéfectible à leur commune. « Nous sommes nés à Saint Lazare. Nous voulons mourir à Saint Lazare. Nous ne voulons pas que notre commune change de nom » - Extrait d'un article de presse paru le 29 janvier 1965.

Ce n'est qu'en août 1966 que le Conseil se mit d'accord pour une prochaine fusion.

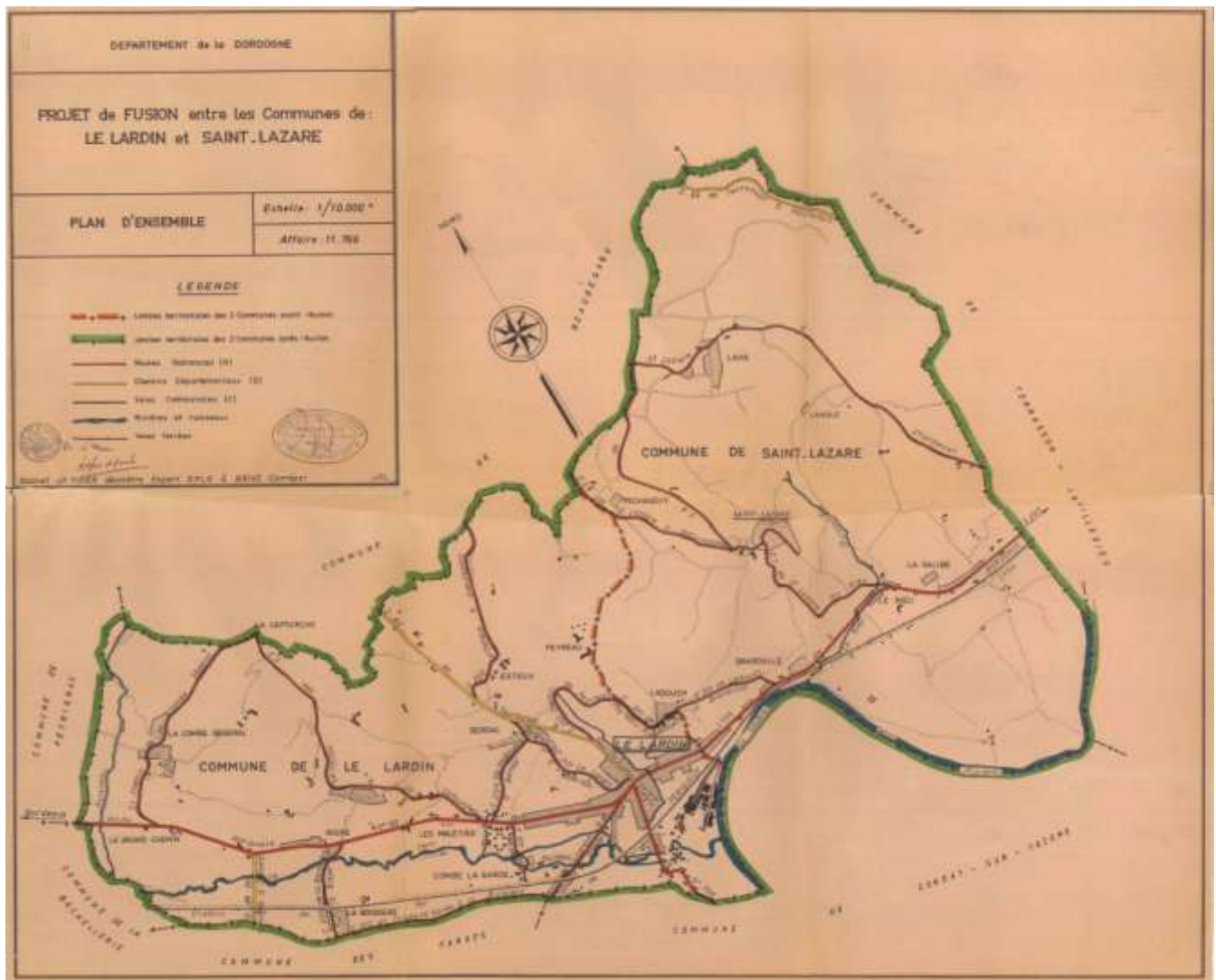


Roland Froidefond, à l'époque maire de Saint Lazare, eut l'initiative du projet de fusion avec Le Lardin.

De son côté, le Maire du Lardin ne s'opposa en rien à ce projet :

« Il estime que la commune de Le Lardin, vu son importance, a intérêt à envisager sa réunion avec une autre commune (...). Etant donné sa situation géographique, il pense que la commune de rattachement pourrait être celle de Saint Lazare » - extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 23 août 1966.

Le 1^{er} mai 1967, le Préfet prononce la fusion des deux communes. La nouvelle commune qui résulte de cette réunion prit le nom de « Le Lardin Saint Lazare ». Son chef-lieu fut fixé au Lardin. La nouvelle superficie de la commune est alors de 1085 hectares et sa population de 1636 habitants. Le nouveau Conseil Municipal est formé de 17 membres, dont 12 du Lardin et 5 de Saint Lazare et a pour Maire Fernand Christoflour. A l'image des couples des temps modernes, le Lardin a connu un divorce puis un remariage !



Carte de la commune du Lardin Saint Lazare et extrait de l'arrêté prononçant la fusion

11 ARRÊTÉ : 1

Article 1^{er}. Est prononcée la fusion, à compter du 1^{er} mai 1967, en une seule commune, des communes de Le Lardin et de Saint-Lazare.

Article 2^e. La commune ainsi formée prend le nom de Le Lardin - St-Lazare.
Son chef-lieu est fixé à Le Lardin.

Article 3^e. - La superficie de la nouvelle commune sera égale au total de la superficie de chacune des deux communes réunies :

• Le Lardin	520 hectares
• St-Lazare	565 hectares
	<u>1 085 hectares</u>

Article 4^e. - La population de la nouvelle commune sera égale au total de la population de chacune des deux communes réunies :

Le Lardin	1 160 habitants
St-Lazare	476 habitants
	<u>1 636 habitants</u>

Article 5^e. - La nouvelle commune sera, jusqu'au prochain renouvellement des Conseils municipaux, administrée par un Conseil municipal comprenant 17 membres parois :

- 12 membres de l'actuel Conseil Municipal de la commune de Le Lardin
- 5 membres de l'actuel Conseil Municipal de la commune de St-Lazare

Article 6^e. - La fusion prononcée par le présent arrêté s'effectuera avec toutes les conséquences qu'elle comporte. Les édifices et autres immeubles servant à un usage public, situés sur le territoire de chaque commune ancienne, deviennent propriété de la nouvelle commune.

Bien qu'existantes depuis longtemps, mentionnons la création officielle de « l'Amicale des Pêcheurs » en 1968 et « l'Amicale des Chasseurs » en 1969.

La commune s'étant agrandie, il fallait aménager des infrastructures en conséquence. A l'école, entre 1969 et 1971 on créa une cantine scolaire ainsi qu'une section maternelle comprenant 2 classes.

En 1971, construction d'un nouveau bureau de Poste, non loin de l'ancien qui devenait trop vétuste. On le bâtit donc à l'angle de la rue Georges Haupinot et d'une voie reliant la RN704 à la RN89. L'immeuble se composait d'un rez-de-chaussée pour les services administratifs et d'un étage servant de logement de fonction.

Entre 1970 et 1976, on favorisa également le développement en matière de logement. C'est ainsi que les lotissements de « Maisons Rouges », comprenant 15 lots et celui HLM « Le Val », créant 20 logements supplémentaires, virent le jour et que celui des « Maléties » fut agrandi. De plus, les Papeteries vendirent 5 lots de terrains à bâtir au lieu-dit Brardville.

Fut entrepris également la rénovation du complexe sportif de l'USV. Leur local se dégradant de plus en plus, la municipalité décida d'installer vestiaires, sanitaires et buvette.

En 1973, le cimetière de Saint Lazare fut agrandi et l'installation d'un feu tricolore au carrefour RN89-RN704, devenu de plus en plus dangereux à cause d'une circulation croissante, devint nécessaire.

Comme toujours, l'usine et la ville évoluaient parallèlement. En 1969, l'usine avait changé de propriétaire et devenait filiale à 100% de la cellulose du Pin. En 1974, ils décidèrent de se doter d'une nouvelle machine, « la 6 » et d'une nouvelle coucheuse « la 7 » : la chaîne 67 était créée. En 1978, cette dernière lançait un nouveau et prestigieux papier, destiné essentiellement à la publicité : le « Périgord brillant ».

La conjecture se prêtait à l'adhésion à des syndicats d'aménagement. En 1973, la commune adhère au syndicat d'aménagement de la Vallée de la Vézère qui a, parmi ses objectifs, de préparer à la mise en valeur du cours moyen de la Vézère. En 1975, les communes du Lardin et de La Bachellerie se regroupent pour former le syndicat intercommunal de la Vallée du Cern et pallier au mauvais entretien des cours d'eau et des canaux créés.

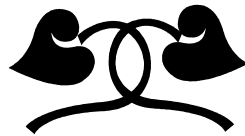
Le château de Peyraux continue d'être reconnu comme un site « pittoresque » puisqu'en 1974, un arrêté inscrit sur l'inventaire supplémentaire les façades et les toitures des communs.

Deux aménagements importants marquent la fin des années 70 : celui de la salle des fêtes et du foyer de personnes âgées. Un terrain avait été acheté en 1970, à proximité du groupe scolaire, en bordure du CN n°62 mais ce n'est qu'en 1977 que les travaux de la salle des fêtes seront achevés. En 1979, on décide rénover les locaux de l'ancienne mairie pour donner un local aux personnes âgées, afin qu'elles puissent s'y retrouver et organiser des activités.

La vie associative continue d'être florissante : en 1978 sont créées les associations USV Pétanque, l'association sportive des Papeteries et le club du troisième âge. Cette dernière a pour but de lutter contre l'isolement moral et matériel des personnes du 3^{ème} âge par l'animation, la solidarité et l'entraide.

Enfin, faisons écho à la fondation, en novembre 1978, du Bureau d'Aide Sociale par Mr Froidefond et Mme Lasjaunias. Sa principale activité est l'Aide Ménagère à domicile, auprès des personnes âgées, des malades ou des personnes qui en font la demande. Pour les plus démunis, jeunes ou moins jeunes, trois organismes fournissent des denrées alimentaires : les Restos du Cœur, le Secours Populaire et la Banque Alimentaire. Au début, on ne comptait que deux aide-ménagères pour mener à bien ce projet ; elles sont désormais douze et un aide-ménager. En 1986, le BAS est devenu le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Compte tenu du contexte économique et social, le CCAS fait dorénavant partie des structures indispensables à la vie communale ; son personnel, très compétent, donne entièrement satisfaction aux personnes qui y font appel.

« Petit Lardin » est devenu grand ! Grâce à l'activité de l'usine, devenue la plus grande industrie du département de la Dordogne, mais aussi au dynamisme du Conseil et des habitants, la commune a su faire face aux épreuves et saisir les occasions pour s'émanciper, mais tout cela était loin d'être fini !...



TROISIEME PARTIE :
« Les Temps Modernes »

« Rien n'est plus vivant qu'un souvenir »

Federico Garcia Lorca.

1. L'avènement des constructions

Les années 80 furent synonymes d'épanouissement économique et vint le temps de se doter d'infrastructures communales répondant aux besoins d'une population grandissante.

La venue d'une brigade de Gendarmerie au Lardin ne se fit pas sans quelques rebondissements et fit couler beaucoup d'encre. Déjà en 1926, le transfert de la brigade de La Bachellerie vers Le Lardin avait été sollicité par le Conseil. En 1944, la gendarmerie de La Bachellerie est détruite par les Allemands et sera alors transférée au Lardin, dans les locaux de l'ancienne mairie. La municipalité se propose de construire une caserne et dépose des plans. La colonel Holleville écrit au Maire de se hâter pour trouver des locaux, seul moyen de garder la brigade au sein de la commune. En 1952, la ville n'a toujours pas trouvé d'immeuble susceptible d'être acheté par le département et La Bachellerie en propose un pour le logement des gendarmes. C'est ainsi qu'en 1957, la brigade revient à La Bachellerie. Les années passèrent mais Le Lardin n'oubliait pas son « dû ». La commune ne cessait de prospérer et le Conseil constata que la brigade dont il dépendait exerçait la majeure partie de ses fonctions sur le territoire communal. Economiquement et démographiquement parlant, il était plus logique que Le Lardin profite de cette Administration. De plus, elle disposait enfin d'un terrain situé à l'entrée Ouest, au bord de la RN89, pour l'accueillir. Le 10 juillet 1980, la demande de transfert est faite. Le 28 octobre 1980, un décret ministériel rend favorable l'implantation d'une brigade de gendarmerie au Lardin Saint Lazare ; la commune s'engage à construire les bâtiments dans les meilleurs délais. La Bachellerie protesta vivement contre cette décision. Le Maire, Léon Michel, et son Conseil firent tout ce qui leur était possible pour conserver leurs gendarmes. C'était, selon eux, « une question de vie ou de mort »¹⁰ et « la faillite de leurs efforts pour le repeuplement rural »¹¹ : ils démissionnèrent, adressèrent des lettres enflammées à la commune « adverse », sollicitèrent le Président de La République, promirent d'offrir des locaux neufs, distribuèrent des tracts et attirèrent la presse régionale et nationale (même le Figaro leur consacra un article) sur leur triste

¹⁰ Extrait d'une coupure de presse.

¹¹ Extrait de l'article paru dans *Le Figaro*, le 21 mars 1981.

sort. Mais rien n'y fit, les travaux commencèrent et l'on put inaugurer ce bâtiment au plus près des normes et besoins du moment le 29 mai 1982, en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires.



Inauguration de la Gendarmerie



La Gendarmerie vue du ciel

Fin 1980, le projet de lotissement de 23 lots à usage d'habitation d'un terrain communal au lieu-dit « Les Abeuils » est approuvé par arrêté préfectoral. La commune fera alors tout le nécessaire pour équiper les lieux en électricité, eau potable, réseau téléphonique et prendra en charge l'assainissement, l'épuration et l'entretien des espaces verts.

En ce qui concerne les petits aménagements, mentionnons, en 1981, la dénomination des rues principales en agglomération.

Deux nouvelles associations virent le jour en 1982 : la FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés) qui a pour but de défendre les revendications tendant à améliorer le sort des victimes d'accidents, assurés sociaux, invalides du travail ;

la seconde, « Le Cercle Philatélique Lardinois », a pour but de rassembler toutes personnes s'adonnant à la philatélie, la cartophilie ou la numismatique.

Entre 1983 et 1986, de nombreuses constructions communales furent entreprises. Après l'église de Bersac, c'est au tour de celle de Saint Lazare de subir d'importants travaux de rénovation.

La municipalité constatait qu'une des nécessités importantes de son avenir résidait dans la création d'activités sportives et culturelles, seules capables de faire évoluer harmonieusement sa population active et de « stabiliser » la jeunesse. Dans ce but, il est décidé de créer une salle polyvalente : cette salle pourrait accueillir du sport, des expositions, des manifestations théâtrales et folkloriques, des réunions, des congrès, des concerts, etc. Suite à l'adhésion au syndicat d'aménagement du pays de Terrasson, la commune put trouver les subventions nécessaires pour financer les travaux. Il est décidé que l'emplacement du bâtiment serait à proximité des écoles. On fêta l'inauguration du centre sportif et culturel le 30 juin 1984.



La salle polyvalente en plein construction



Intérieur de la salle polyvalente lors du congrès de la FNATH en 1989.

N'oublions pas la création, en 1984, d'une bibliothèque municipale. Le 3 octobre, elle ouvrait ses portes rendant ainsi accessible à tous quelque 500 ouvrages. Elle fut installée au premier niveau du foyer de personnes âgées. En 1985, elle compte déjà 282 inscrits, 2794 personnes ont fréquenté le lieu et 1200 livres sont désormais à la disposition du public. Un succès qui ne faiblit pas, grâce aux subventions communales et départementales mais surtout grâce à un personnel compétent et ayant toujours de nombreuses idées pour encourager la lecture publique.



Intérieur de la bibliothèque municipale

L'association « Micro Informatique » fut créée en novembre 1984. Celle-ci accueillit par la suite le club photo qui dépendait jusqu'alors de l'Amicale Laïque : l'association prit alors le nom de « Photo Expression ». Ajoutons la création cette même année du tennis-club lardinois.

Le Conseil n'oubliait pas qu'il fallait continuer d'aménager des infrastructures en adéquation avec une ville grandissante et prospère. En janvier 1984, la commune décide l'acquisition de l'ancien cinéma et d'un terrain attenant, appartenant aux Papeteries de Condat, pour créer un centre de secours. En novembre, le corps de 18 sapeurs-pompiers de première intervention est déjà en activité mais ce n'est que le 1er décembre que l'on inaugura la caserne et présenta au public le matériel et le local. Ils créèrent leur Amicale en octobre 1984. On ne peut que soulever à nouveau le mérite de ces sapeurs-pompiers volontaires, « qui ont choisi de consacrer une partie de leur temps au profit de la collectivité »¹². Le centre de secours, qui effectue de nombreuses interventions et possède un bâtiment de bonne qualité et un matériel important, fut rapidement intégré au service départemental d'incendie et de secours, section avancée.



Inauguration du centre de secours et vue de la caserne



¹² Extrait du discours du Maire Jean-Paul Gardet lors de l'inauguration.

Quelques travaux furent réalisés à la mairie dont les locaux devaient davantage s'adapter à l'accroissement du travail administratif. On transforma également le logement de fonction des maîtres en vue d'y installer des salles d'archives (pouvant être utilisées par les enseignants) et une salle de peinture (destinée à l'Amicale Laïque).

Autre grand projet de construction, celui d'un centre socio-culturel. Dès 1985, le Conseil prévoit de rénover l'ancien cinéma pour un projet à vocation culturelle. Le bâtiment se composerait d'un sous-sol avec salle d'accueil et salle de tir, d'un rez-de-chaussée avec un hall animé, 3 salles pouvant servir de salles de réunions, de spectacles, de projections et, à l'étage, un laboratoire photo, des petites salles de réunion et de formation, une autre salle de projection et un balcon de 33 sièges. C'est en septembre 1987 que les travaux seront achevés, permettant aux administrés de profiter d'une infrastructure moderne et variée.



Le centre culturel

Au lieu-dit « Lacombe Ségéral », la municipalité créa une usine-relais. Elle entreprit des travaux en 1987 et rétrocéda ensuite les installations au titre de location-vente à la société « La Ferme en Périgord ». Une initiative qui permit de créer quelques emplois supplémentaires sur le sol communal.

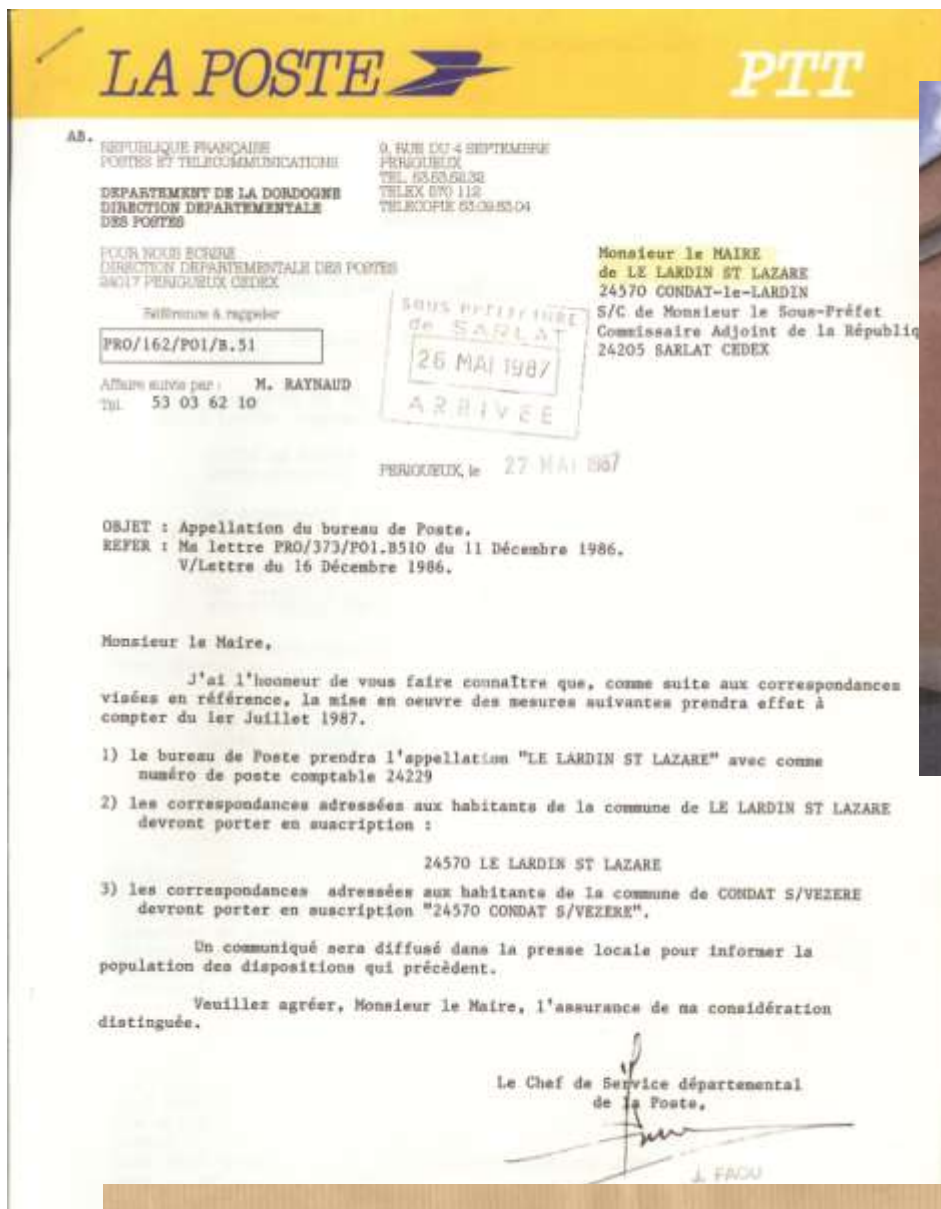
En 1987, notre mythique bureau de Poste refait « l'actualité » communale ! Depuis 1983, le Maire avait demandé à l'Administration référente que le bâtiment prenne le nom de « Poste de Le Lardin Saint Lazare ».

L'immeuble est entièrement situé sur le territoire de la commune et lui appartient intégralement. Et, comme à l'accoutumée, l'appellation « Condat Le Lardin » suscite de

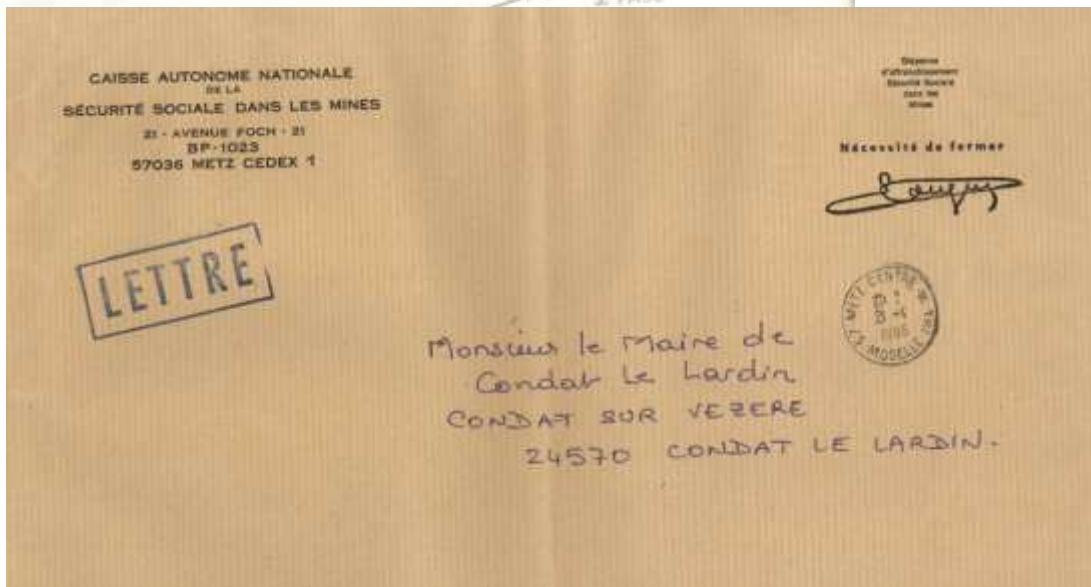
nombreux problèmes : pertes journalières de courrier, lettres d'administration libellées à « Monsieur le Maire de la commune de Condat Le Lardin », erreurs et confusions dans les communes pour l'INSEE, le plan ORSEC, la DDE, l'assainissement, etc. Une lueur d'espoir apparaît en 1984 : en janvier la direction départementale des Postes atteste que le changement de dénomination interviendra dans un prochain arrêté. Pourtant, en mars, l'Administration reporte la mesure, le bureau conservera le nom de « Condat Le Lardin ». Les querelles avec Condat vont bon train à en croire des missives plutôt « salées ».

« (...) vous avez voulu sans nous en aviser, supprimer le nom de CONDAT sans l'appellation du Bureau de Poste et du code postal, nous avons réagi et nous avons eu gain de cause. Nous ne nous laisserons pas faire et nous ne laisserons pas brader notre commune (...) – extrait de la lettre de Lucien Lajoinie, maire de Condat à Jean-Paul Gardet, maire du Lardin Saint Lazare.

Le Maire, Monsieur Gardet, s'insurge contre cette situation qui n'a que trop duré, menace d'introduire un recours devant le tribunal administratif et sollicite l'aide des plus hauts placés, comme Yves Guéna, ancien ministre des Postes et Télécommunications. En 1986, la Direction Départementale propose que le bureau prenne le nom souhaité par le Conseil du Lardin mais que le code postal reste identique pour les deux communes : 24570 Le Lardin Saint Lazare / 24570 Condat sur Vézère. Les plis adressés à « Condat Le Lardin » seraient dirigés au Centre de Recherche du Courrier de Libourne. Condat n'accepte nullement cette décision et vote lors de son Conseil que le bureau garde son appellation ou qu'une agence postale soit créée sur le sol de leur commune. Ils ne recevront pas satisfaction. Le 1^{er} juillet 1987, les mesures citées précédemment prennent effet : les murs du bureau de Poste pourront porter la mention « Le Lardin Saint Lazare »... une bataille de plus d'un siècle venait d'être gagnée ! Le même bureau changea 6 fois de nom, un fait unique dans l'histoire de la Poste. Malheureusement, des erreurs persistent toujours, sans doute dues à une « tradition » d'associer les deux communes difficile à éradiquer.



1. Nouvelle appellation du bureau de Poste
2. Photo de l'actuel bureau
3. Exemple d'adresse erronée



Après cela, la municipalité put se consacrer à de nouveaux aménagements, ceux-ci concernant principalement les domaines sportifs et culturels. La commune remet en état le terrain du stade et prospecta pour en acquérir un autre en vue de l'aménagement d'un stade annexe. Un terrain de tennis de plein air, situé en face des écoles, fut également mis

à la disposition de la population et on aménagea un terrain de pétanque. En 1988, la salle des fêtes fut agrandie, faisant d'elle un lieu de réception plus qu'agréable et fonctionnel.



La nouvelle entrée de la salle des fêtes

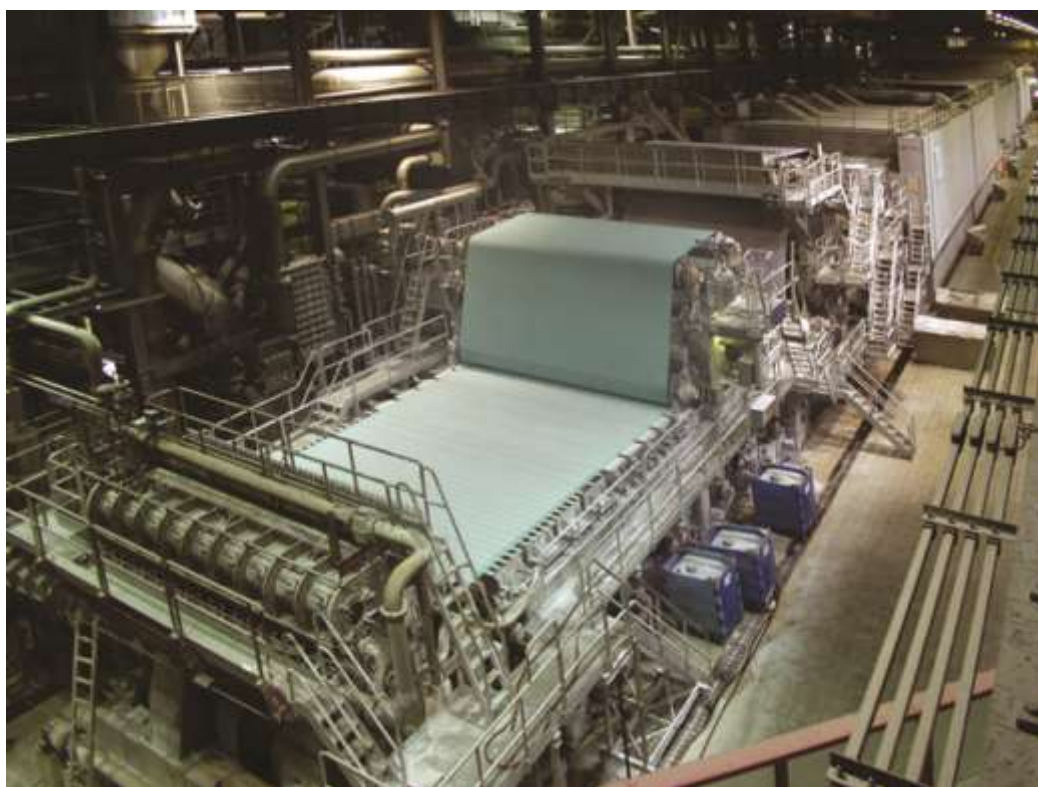
Les demandes de logements se faisant de plus en plus nombreuses, des constructions furent réalisées entre 1987 et 1990 : 10 logements HLM à « Maisons Rouges », 10 pavillons aux « Maléties » et 10 autres appelés « Lotissement du Cern ».



Construction des pavillons aux Maléties

En 1989, l'association ADELE (association de défense de l'environnement des habitants de la commune du Lardin Saint Lazare et de des environs) commença à œuvrer pour la défense de ses membres afin de réduire l'importante pollution, notamment atmosphérique et le bruit existant en permanence sur le territoire de la commune. Cette association eut beaucoup d'influence sur la réalisation de projets tant industriels que communaux.

Du côté de l'usine, les investissements continuaient pour une meilleure compétitivité et pour perpétuer la fabrication d'un papier de qualité supérieure. En 1989, Condat procède à l'extension de la capacité de transformation et décide l'investissement de la chaîne 89, qui produirait 560 tonnes par jour. Ils décident d'augmenter la vitesse des machines 45 et 67, d'arrêter « la 3 » et d'installer une nouvelle chaudière. Des efforts furent entrepris pour limiter la pollution atmosphérique, sonore et limiter les risques de pollution accidentelle. Cette nouvelle chaîne eut pour incidence une augmentation de la production de 50% et l'embauche de 75 techniciens.



La chaîne 89

DR

En avril 1989, la commune se dote d'une station d'épuration qui permet la dépollution des eaux usées, essentiellement les eaux ménagères, sanitaires pluviales et résiduelles industrielles. Chaque dispositif est conçu pour extraire au fur et à mesure les différents polluants contenus dans les eaux. La commune montra alors qu'elle savait aussi prendre des initiatives pour l'assainissement et la préservation de son environnement.

En l'espace de 10 ans, la municipalité avait entrepris avec un grand dynamisme tout le nécessaire pour l'émancipation de la vie sportive, culturelle, scolaire et administrative de la commune. Le Lardin était de plus en plus reconnu et ce à tous les

niveaux. En 1990, par exemple, fut édité un rapport de la SNCF sur la ligne Périgueux-Brive. A plusieurs reprises, on parle de la station « Condat – Le Lardin » comme d'un endroit stratégique de la ligne : elle permet d'assurer l'espace et le croisement des trains, possède une des activités voyageurs les plus importantes et fait transiter beaucoup de fret, grâce à l'activité des papeteries.

2. L'histoire n'est pas finie...

A l'aube du XXI^e siècle, Le Lardin Saint Lazare continuait les investissements qui lui permettaient de s'ouvrir à la modernité, d'attirer plus de monde en son sein et de rester une commune prospère. Les principaux aménagements communaux étant réalisés, les derniers changements de notre rétrospective concernent essentiellement l'industrie.

En 1990, les Papeteries de Condat augmentent leur production de produits finis à plus de 300000 tonnes par an. La nouvelle machine 8 améliore la quantité et la qualité de la production. Intervient alors un homme au sacré tempérament et aux idées novatrices, Volker Friedrich qui proposa, pour faire face à ce rendement, la construction d'un bâtiment destiné au stockage ainsi que l'implantation de locaux nécessaires à l'ensemble des sociétés de transport. Ces sociétés seraient au nombre de cinq : Vézère Transport, Doumen, Migot, Raynal et Vialle. Le projet nécessitait la construction d'un immeuble de 16700m² sur un terrain de 15 ha : il comprendra 16500m² de surface de stockage et conditionnement et 700m² de bureaux. Le Maire, Jean-Paul Gardet, mis tout en œuvre, avec l'appui du Conseil Municipal, pour faciliter le processus administratif et convaincre les parties prenantes d'installer le complexe industriel au lieu-dit « Grand Chemin », à la sortie de la commune. Le projet concrétiserait le recentrage du stockage et de la logistique en un seul site dans le but réciproque de gains de productivité et de recherche du moindre coût. Cette structure prendrait comme nom, « Société Vézérienne de Logistique » et aurait pour mission d'organiser les flux des produits fabriqués par les papeteries de Condat, de la sortie des ateliers jusqu'à la livraison chez le destinataire.



Volker Friedrich et Jean-Paul Gardet devant le futur site d'SVL

En novembre 1991, Volker Friedrich, PDG de Vézère Transport S.A, fit connaître le transfert de son entreprise au lieu-dit « Grand Chemin ». Il annonce que SVL sera opérationnel dès juin 1992, fonctionnera 24h/24 et contribuera à la création de 25 à 45 emplois (chauffeurs, caristes, administratifs) au fur et à mesure.*



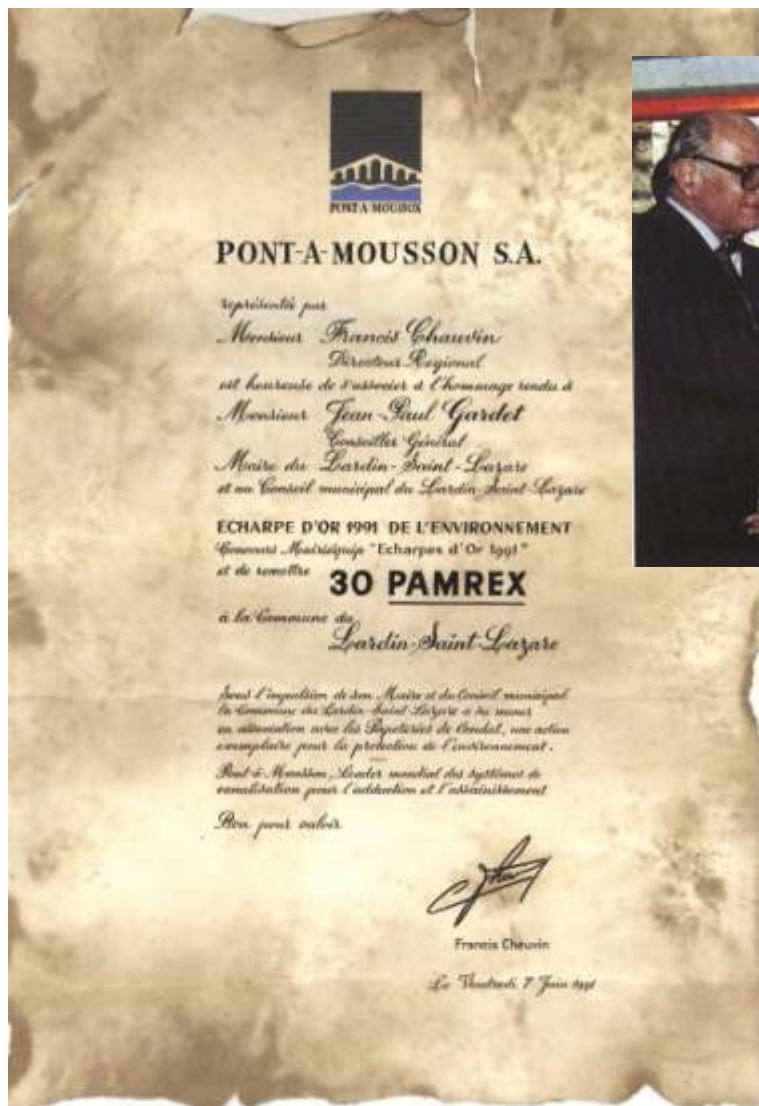
Volker Friedrich, le Maire et son Conseil, en visite sur le chantier des entrepôts SVL.

Autre fait marquant de l'année 1991 : « l'écharpe d'or de l'environnement » décernée à la commune. Une récompense méritée après des années de communs efforts pour lutter pour la préservation de l'environnement. En octobre 1986, le Maire adresse

* 102 actuellement.

une lettre au Ministre de l'Environnement et soulève les problèmes de pollution dus aux Papeteries de Condat : il souhaite avoir des aides de l'Etat pour atténuer les nuisances de manière efficace. Lorsque l'usine construit une nouvelle unité de production en 1988, une association de défense de l'environnement (ADELE) est créée : le Maire en profite pour engager un effort de conciliation entre l'association, l'usine et la municipalité. De leur côté, les Papeteries continuent de lutter contre la pollution : ils diminuent autant que possible les pertes en cours de fabrication, investissent (sur chaque tonne de papier vendu, le budget « environnement » s'élève à 60F), traitent l'air avec la chaudière aux mercaptans qui lutte contre l'odeur de choux et enfin, respectent les règles d'utilisation de la Vézère qui lui sont imposées. L'effort de médiation entre les différentes structures fut bénéfique puisque la nouvelle unité de production de l'usine devint non polluante et des aménagements furent apportés à l'ancienne: élimination des poussières, atténuation du bruit des moteurs par des silencieux installés sur les chaines et intégration de l'usine dans le site en repeignant les murs des anciens bâtiments et en installant un rideau d'arbres. A l'effort de l'entreprise s'ajoute celui de la commune qui a installé un réseau d'assainissement et une station d'épuration. C'est ainsi que le 7 juin 1991, « l'écharpe d'or de l'environnement » est décernée à la commune pour avoir « concilié les impératifs de l'industrie et de l'emploi avec ceux de l'environnement ».

« Sur les 36000 communes de l'hexagone, la vôtre, Monsieur le Maire, sous votre impulsion, a su, par une action collective sauver et créer des emplois en protégeant l'environnement et en créant un meilleur cadre de vie dans cette belle région du Périgord » - extrait du discours du Vice-président de l'Union nationale des Maires.



Lors de la remise des récompenses

Dans les années 90, quelques aménagements du bourg et de locaux furent entrepris. En 1991, la commune se porta acquéreur de la « Maison Coty », enclavée dans le parc de la mairie, pour y installer les bureaux du C.C.A.S.





Les locaux du CCAS et les aide-ménagères lors d'un repas des personnes âgées

En 1993, le bâtiment voyageur de la gare SNCF est rénové. La municipalité, soucieuse d'améliorer la sécurité publique, décide d'aménager le parc de la mairie, les places Delas et Paul Germain pour améliorer la sécurité des piétons dans le centre ville et des usagers se rendant aux bâtiments administratifs. On décide de créer des parkings, une zone piétonne, d'aménager le carrefour pour permettre un accès convenable à la mairie et un embellissement paysager et la construction d'une aire de jeux.





Aménagement des abords de la mairie et de la place Paul Germain

Enfin citons que toutes les rues du Lardin Saint Lazare eurent leurs plaques dénominatives et leur numérotation en 1997 : l'opération « numérues » facilita la tâche des administrations, telles la Poste ou les Télécommunications et permis à chacun de se repérer dans, certes une petite ville, mais en perpétuel changement !

De nouvelles associations furent créées : le basket, évoluant dans la commune depuis bien longtemps, se démarqua de l'Amicale Laïque et se constitua comme association le 20 juillet 1993 sous le nom « Lardin Basket Club ». Mentionnons également celle des Cibistes Cro-Magnon et l'Amicale des Tireurs Vézériens, fondée le 28 septembre 1994.

En janvier 1994, sous l'impulsion et la bienveillance d'Edouard de Royere (Président d'Air Liquide), le Maire et son Conseil se lancent dans une nouvelle « aventure » : implanter un centre de formation en soudure sur le sol de la commune, pour parfaire le développement économique : 6 emplois seront créés sur ce site. Le centre permettra de lancer des actions de formation dans le domaine du soudage et de renforcer ses missions d'assistance technique. Il sera également capable de réceptionner sur le terrain des matériaux soudés destinés à divers chantiers : « c'est dire si la réalisation de l'autoroute reliant Bordeaux à Clermont-Ferrand, et des ouvrages d'art qui l'accompagneront, l'intéresse vivement »¹³. Ces activités permettront de mieux répondre à la demande en région Aquitaine et d'attirer au centre des stagiaires des 3 régions voisines : Aquitaine, Limousin et Midi-Pyrénées. Les travaux furent achevés en juin 1997

¹³ Extrait d'un article de presse paru dans Sud-ouest en 1997.

et c'est en novembre que l'on inaugura le bâtiment prêt à recevoir ses nouveaux stagiaires.



Jean-Jacques de Peretti coupant le ruban d'inauguration au chalumeau

En 1994, le milieu scolaire lardinois subit quelques bouleversements. En 1993, on constata que l'école de Saint Lazare avait des problèmes d'effectifs. Ceux-ci pouvaient non seulement avoir des effets négatifs et non constructifs en matière d'éducation, mais aussi entraîner la suppression du deuxième poste d'instituteur. Un projet de fusion fut donc mis à l'étude au Conseil qui déplorait que certains parents fassent scolariser leurs enfants dans des communes voisines. Le regroupement des écoles est donc envisagé mais compte tenu du bon état général de l'immeuble communal, le Conseil souhaite que le groupe scolaire du village de Saint Lazare soit désormais utilisé pour des classes de découverte et pour recevoir à la journée des classes extérieures à la commune. Le 22 mars 1994, l'Inspecteur de l'Education Nationale décide de regrouper les écoles élémentaires du Lardin et de Saint Lazare pour la prochaine rentrée. A cette même époque, un projet de réaménagement et d'extension de l'école maternelle est lancé suite à la création d'une troisième classe. L'école serait alors constituée de 6 classes élémentaires et 3 classes maternelles. Les travaux furent achevés en mars 1996 et c'est en août que le conseil d'école sollicita que l'école maternelle soit « baptisée » Cyprien Brard, en hommage au fondateur de la verrerie et de l'école mutuelle de Brardville ; requête évidemment acceptée par le maire et ses conseillers.



**Le groupe scolaire Cyprien Brard
et son inauguration par Bernard Cazeau,
Président du Conseil Général**



Les Papeteries continuaient elles aussi de changer et d'évoluer. En 1994, elles entrent dans le groupe Jefferson Smurfit Plc. et prennent le nom de Smurfit Condat en 1995. L'usine mit au point un nouveau plan stratégique industriel. Afin de satisfaire au maximum ses acheteurs, le premier projet consista à étendre l'unité de fabrication en construisant un bâtiment de stockage de bobines filles. Les délais de livraison seraient considérablement réduits : alors qu'il fallait environ 3 semaines, le délai passerait de 7 à 10 jours.

La deuxième phase du plan stratégique consiste à introduire du couchage 4 têtes. La nouvelle coucheuse permettra d'offrir un papier de grande qualité ayant une imprimabilité excellente : « ...en passant d'une coucheuse deux têtes à une coucheuse quatre têtes, on peut déposer une épaisseur plus importante d'enduction et économiser sur la pâte à papier »¹⁴. Plus de papier, donc des créations d'emplois, dont 30 directement liés à la nouvelle coucheuse.

En 1998, l'usine est vendue au groupe CVC Capital Partners, permettant la constitution d'un groupe industriel européen de papier couché haut de gamme, le groupe Lecta.

¹⁴ Extrait d'un article du Sud-Ouest.

Smurfit Condat devient Condat en 1999. La nouvelle coucheuse 4 têtes put démarrer en décembre. En 2001, Condat décide d'investir dans une unité de cogénération : il s'agissait alors de mettre en œuvre une installation qui soit à même de produire à la fois de l'électricité et de la vapeur. L'énergie fournie par le gaz entraîne une turbine qui fait fonctionner un alternateur générateur d'électricité. La chaleur induite permet en outre de produire de la vapeur, elle aussi source d'énergie. Enfin, pour continuer leur « chemin écologique », ils démarrèrent en 2003 une station de traitement biologique des eaux. « Après avoir investi 230 millions d'euros sur son site de production depuis 1999, Condat dispose désormais d'une des usines les plus modernes d'Europe, entièrement dédiée au papier couché, avec une capacité de production annuelle de 540000 tonnes »¹⁵.

La commune entreprit quelques aménagements supplémentaires. Dans le domaine sportif, on note la construction de nouvelles tribunes au stade ainsi qu'un local de réception des sports.



Les nouvelles tribunes

Le lotissement des « Martreys », après avoir été démoli en 1993, fut totalement rénové en maisons individuelles en 2001. Les demandes de logements toujours aussi nombreuses décidèrent le Conseil d'entreprendre la construction de 26 logements à côté du groupe scolaire : « Beausoleil » vit le jour en 2002. Toujours dans un souci de sécurité, on aménagea les virages de la Galibe, devenus trop dangereux à cause de la sinuosité du tracé, le nombre important d'intersections et la mauvaise visibilité aux carrefours. L'aménagement consista à réaliser un tracé rectiligne et d'aménager un carrefour améliorant l'accès à La Galibe Est et aux Tourneries.

¹⁵ Site web de l'usine Condat, www.condat-pap.com

Entre 2000 et 2003, La Société Vézérienne de Logistique continua son essor. Suite à la mise en service de la nouvelle refendeuse et de la machine 10 en puissance optimale, il devint nécessaire d'agrandir les bâtiments de stockage existants : les capacités furent augmentées de 22,5%. En 2002, la société Easydis (groupe Casino) souhaitait augmenter ses capacités de stockage. Volker Friedrich eut alors l'idée de créer la Société Vézérienne de Distribution (S.V.D) qui gèrerait la logistique de la plate forme régionale de distribution pour Casino : un nouvel entrepôt de 20000km² fut donc construit pour mener à bien ce nouveau projet. D'autres aménagements étaient à prévoir et c'est en 1993, pour faire face à la saturation des moyens routiers disponibles et à l'encombrement des axes routiers locaux, qu'SVL décida d'implanter une Installation Terminale Embranchée ; celle-ci aurait pour finalité la réception et l'expédition de trains entiers de papiers d'une moyenne de 25000 tonnes pour être évacués sur des plates formes extérieures.

A cette époque, l'intercommunalité autrement appelée « Communauté de Communes » se fait de plus en plus présente. Elle a pour objet d'associer des Communes au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. La commune du Lardin Saint Lazare rejoignit alors celles de La Bachellerie, Beauregard, Châtres, Peyrignac et Saint Rabier au syndicat Intercommunal des « Chasselines ».

L'histoire n'est pas finie. La commune continue ses investissements et l'aménagement de son bourg pour répondre au mieux aux exigences de ses administrés. En mars 2004, les locaux de la Mairie déménagent dans un bâtiment moderne, avenue Georges Haupinot.



Les nouveaux locaux administratifs de la mairie

En mai, le restaurant scolaire est agrandi et mit aux nouvelles normes. Enfin, en août 2005, la commune se dota d'une crèche halte-garderie. « Le Manège des Pitchoun's », pourvu de tout le confort et original dans sa conception architecturale, fit le bonheur des parents et des enfants !



La crèche « by night »

D'autres projets sont à venir, Le Lardin n'a pas dit son dernier mot !... Parmi ceux-ci, une prochaine extension du bâtiment SVL. Une fois encore, industrie et vie communale évoluent main dans la main...



Vue de nuit de l'usine Condat et d'une partie du Lardin Saint Lazare

EPILOGUE



« Les souvenirs sont nos forces. Quand la nuit essaie de revenir, il faut allumer les grandes dates comme on allume les flambeaux » (Victor Hugo).

En un siècle, la commune du Lardin Saint Lazare a su se hisser parmi les plus importantes du département. L'Histoire nous montre à quel point les hommes qui l'ont dirigée et y ont vécu ont su faire preuve de volonté et d'esprit d'initiative, dans le seul but de faire prospérer cette petite bourgade partie de rien.

C'est cette culture industrielle, présente depuis Cyprien Brard, qui a toujours permis à la commune d'évoluer positivement. Quelle heureuse idée eurent les frères Gillet de venir s'installer ici, dans cette plaine quasiment déserte de la Vallée de la Vézère ! Depuis 1907, l'usine et la commune évoluent parallèlement, les progrès de l'une permettant les projets de l'autre. Et les progrès ne manquèrent pas : pour rester une des plus novatrices au monde, l'usine n'a cessé d'investir et de s'agrandir. Pour répondre à cette production importante, des bâtiments de stockage s'ajoutèrent au patrimoine industriel: SVL, c'est une autre fierté de la commune ! D'autres industriels, comme Edouard de Royère, favorisèrent l'émancipation du Lardin en contribuant à l'implantation d'un institut de soudure, très réputé dans la région.

Les différents maires et leurs Conseils ont toujours œuvré pour l'émancipation de leur bourgade. Déjà pourvue d'une école, d'une gare et d'une mairie, ils la dotèrent ensuite de toutes les infrastructures nécessaires au bien-être de ses habitants : places publiques, stade, centre de vacances, restaurant scolaire, salle des fêtes, foyer pour

personnes âgées, gendarmerie, centre de secours, salle polyvalente, bibliothèque municipale, centre socio-culturel, école maternelle et crèche. Les nombreux lotissements montrent également les efforts entrepris par la municipalité pour répondre aux demandes de logements, toujours abondantes grâce à l'activité de l'usine. Les différents Conseils n'oublièrent jamais de venir en aide aux plus nécessiteux, dans les périodes d'après-guerre, à l'époque un peu sombre des grèves de Progil ou encore aujourd'hui, avec les différentes actions du CCAS. De nombreuses associations se sont créées, permettant de développer les secteurs culturels et sportifs, essentiels au dynamisme communal.

Le Lardin Saint Lazare connut aussi quelques moments « épiques » comme les problèmes liés aux changements de nom de la Poste et de la gare ou le transfert de la brigade de Gendarmerie. Des moments qui font sourire aujourd'hui mais en firent pester plus d'un à l'époque !

Un siècle s'est écoulé, notre voyage dans le temps s'arrête ici... Laissons désormais Le Lardin Saint Lazare se tourner vers son avenir que nous espérons prospère et tout aussi rempli d'évènements, qui marqueront la mémoire des futures générations.

Parce qu'il est toujours difficile de se quitter dans les moments agréables, vous trouverez ensuite quelques « épisodes » que nous n'avons pu intégrer ponctuellement à notre historique mais auxquels nous souhaitons faire écho.

Bonne fin de lecture !...

Les fêtes de la Saint Laurent

La première fut organisée en 1954, suite à la création d'un comité des fêtes. Depuis, chacun fit toujours en sorte que la traditionnelle fête soit la plus réussie possible : défilés de chars fleuris, bals populaires, groupes musicaux, manèges, spectacles, courses cyclistes, expositions et feux d'artifices exceptionnels !



La fanfare, défilant dans les rues du Lardin



La traditionnelle messe de la Saint Laurent, en plein air



Quelques exemples de chars fleuris

Les visites ministérielles

Pour inaugurer ses infrastructures, la commune eut l'honneur de recevoir quelques illustres ministres :

*1941 : **Georges Lamirand**, Ministre de la Jeunesse et des Sports, venu pour l'inauguration du terrain de sports et la visite de l'usine Progil.*



Georges Lamirand dans les anciennes tribunes du stade municipal



Georges Lamirand et Mr Zuber,n directeur, arrivant sur le site de l'usine

*1989 : **Dominique Strauss Khan**, Ministre de l'Industrie, inauguration de la chaîne 89. Jean-Paul Gardet ne l'a d'ailleurs pas rencontré puisqu'une fois de plus l'amalgame a été fait entre Condat et Le Lardin...*

*1995 : **Jean-Jacques de Peretti**, Ministre de l'Outre-mer, inauguration de l'Institut de soudure.*



Le Maire accueillant Jean-Jacques de Peretti à l'Institut de soudure

2004 : **Xavier Darcos**, Ministre de la Francophonie, inauguration de la Mairie et du restaurant d'enfants.



A droite, Xavier Darcos visitant les locaux de la nouvelle mairie

Citons également messieurs **Robert Lacoste**, **Roland Dumas** et **Yves Guéna** venus à l'occasion de cérémonies ou d'assemblées.



Robert Lacoste



Yves Guéna



1992- A gauche, Roland Dumas en conversation avec le maire et le directeur de l'usine

Blocage des quatre routes par les grévistes de la Paumellerie – 1984



La fête du vélo et de l'amitié – 1990

Dans les années 1950 et 1960, notre commune fût un haut lieu de Courses Cyclistes tant régionales que nationales et internationales. C'est pour cette raison que plus de 30 ans après, il fut décidé de réunir tous les coureurs Lardinois, François Jeantaud, Jean-Pierre Milani, les trois frères Empinet, Jean-Marie Bouzou et Jean-Paul Gardet. Emouvantes retrouvailles à l'occasion de cette journée placée sous la présidence de Madame Jeanine Anquetil et de Raymond Poulidor.



*A gauche, le Maire et Luis Ocana,
ancien vainqueur du tour de France.
Au centre, Jeanine Anquetil*



Jeanine Anquetil et Raymond Poulidor nous avaient honorés de leurs présences.

Visite du chef d'Etat-major de la Gendarmerie du Burundi – 1990

Monsieur Simbadoukou, chef d'Etat-major de la Gendarmerie du Burundi a d'abord été accueilli à la brigade locale par le commandant Jean-Luc Martin, puis a été reçu chaleureusement par la Municipalité.



Lors de l'allocution



Mr Simbadoukou, un colonel de la Direction Nationale et Jean-Luc Martin, commandant de la Brigade du Lardin Saint Lazare.

La parade militaire – août 1991

La ville a été choisie par le Ve Régiment de Chasseurs de Périgueux pour la présentation de l'Etendard et la remise de la Fourragère au Contingent des appelés du mois d'août 1991. Le colonel a rappelé que la fourragère est une distinction accordée à un Régiment après plusieurs citations et, qu'à l'origine, c'était une façon d'honorer individuellement un soldat qui s'était bien comporté en nouant sur son épaule gauche un morceau de « corde à fourrage ».



Le Vème chasseur sur la place Henri Faure



Le char AMX10 ayant participé à l'opération « Daguet » lors de la guerre du Golfe



Le peloton de l'Aspirant de Royère

Visite Malienne – 1992

Une délégation de Gendarmes composée de 18 officiers de la promotion 1992 du Concours Supérieur de la Gendarmerie Nationale du Mali, était reçue par la Brigade du Lardin Saint Lazare puis à la salle des fêtes par le Maire et son Conseil Municipal.



La délégation du Mali avec les Gendarmes



Echange de présents

Visite du Président Gérard Fayolle – août 1992

A l'initiative de Jean-Paul Gardet, maire et vice-président du Conseil Général, en accord avec Mr Claude Laménardie, directeur des papeteries de Condat et Mr Volker Friedrich, directeur-gérant de la SVL Pilote, une journée de visite sur le site le plus industriel de notre département a été organisée en l'honneur de Mr Gérard Fayolle, président du Conseil Général.



Visite des entrepôts d'SVL



La Délégation sur le terrain

Le Maire et son Conseil en 1995



L'Unité de Cogénération (ELYO) intégrée au site des papeteries de Condat en 2001



Le Congrès Départemental des Sapeurs- Pompiers – avril 2004



Les pompiers, le défilé des camions dans les rues du Lardin St Lazare et les personnalités devant le Monument aux Morts.

~ REMERCIEMENTS ~

J'espère que cet historique a retracé fidèlement ce que vous saviez ou vous souveniez du passé de votre commune, et qu'il vous aura aussi permis d'en apprendre davantage. Je connaissais peu Le Lardin Saint Lazare et fus agréablement surprise de découvrir son passé riche en évènements. C'est avec grand plaisir que je me suis plongée dans les archives communales : fouiller dans les vieux papiers, inspecter les cartes et les photos, apprendre comment une commune se construit et découvrir des faits que je n'aurais jamais imaginé. Les archives sont des petits trésors, sans elles plus de traces de la véritable Histoire. J'ai profondément aimé revivre tous ces moments, grâce aux « empreintes » que nous ont laissées nos aïeux, et les écrire, comme je les avais ressentis.

Je remercie Monsieur le Maire, Jean-Paul Gardet, de m'avoir permis de réaliser cette expérience ô combien enrichissante, de m'avoir toujours fait confiance, d'avoir laissé libre cours à mes écrits et mes idées et de m'avoir apporté tout le « vécu » qui me manquait.

Une énorme pensée à tout le personnel communal, les adjoints et conseillers qui se sont toujours montrés bienveillants à mon égard et m'ont aidé à mener à bien mon travail. Merci pour votre aide au quotidien, vos mots réconfortants et vos sourires.

Je tiens également à remercier les personnes qui m'ont prêtées leurs cartes postales, photos ou documents. Sans eux, ce livre aurait manqué d'une dimension visuelle essentielle. Je tiens également à mentionner l'aide des Archives Départementales qui m'ont fournies des documents plus qu'intéressants sur les grèves de Progil. Un grand merci à Karine Barde pour ses précieux conseils et pour m'avoir fait découvrir le monde des archives.

Un dernier écho, aux personnes qui me sont chères, qui m'ont apporté force et détermination et tellement d'amour que j'en ai laissé dans cet ouvrage !

Merci à tous ceux qui ont croisé la route de ce livre...et qui le liront...

Amandine Lafon

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Archives Municipales du Lardin Saint Lazare et de Beauregard.
- Grèves de 1936 et 1938 : Archives Départementales de la Dordogne.
- Frédéric Vitoux, *La Vézère coule depuis longtemps en Europe – Histoire des Papeteries de Condat*.
- Victor Grand, *Les annales du Terrassonnais*.
- Michel Combet & Anne-Sylvie Moretti, *La Dordogne de Cyprien Brard* (Textes et Documents), archives départementales de la Dordogne.

CRÉDIT PHOTOS

- Cartes postales : collections particulières.
- Documents d'archives du Lardin Saint Lazare et Beauregard.
- Archives Condat : pages
- Photos municipales (Mr Fremont)
- Photo Paumellerie : Mr Garcia.